

Mulroney concentre de plus en plus le pouvoir autour de lui

Des ministres québécois appréhendent une diminution de l'influence du Québec

MICHEL VASTEL
du bureau du DEVOIR à Ottawa

BRIAN MULRONEY a pris tout son temps pour remanier son cabinet, mais la liste des élus importera peu. Celle qu'il faudra surveiller, « très tôt la semaine prochaine », dit-on, et celle de son « comité des opérations », une sorte de directoire de sept ministres qui fait la pluie et le beau temps à Ottawa.

« Le pouvoir est là, mais où est le Québec dans tout ça ? », demande un ministre qui en mène pourtant large.

Depuis plus d'un an, ce comité regroupé, en effet, quatre ministres de l'Ouest, Don Mazankowski, son président, Joe Clark, Patricia Carney, Jake Epp, un ministre de l'Ontario, Michael Wilson, et le sénateur (non élu) Lowell Murray. Robert de Cotret défend d'autant plus mal les intérêts du Québec qu'il n'est pas le « lieutenant » pour la province et manque beaucoup de réunions.

Qui plus est, pour une province qui a donné à Brian Mulroney 38 % de son caucus, il faudra voir si le Québec aura encore droit à plus d'un membre sur les sept qui forment le

comité qui prend toutes les décisions importantes. C'est pourquoi il est d'autant plus question de nommer un nouveau ministre doté d'un portefeuille à caractère économique, Benoît Bouchard, par exemple, responsable des grands dossiers du Québec.

Au moment de déclencher les élections, Brian Mulroney avait 46 ministres autour de lui. Même à 40, comme c'était le cas pour les conseils des ministres de Pierre Trudeau, il était impossible de prendre des décisions sérieuses. Les ministres sont devenus, avec le temps, des super-députés régionaux qui admi-

nistrent, pour \$ 40,000 de plus par année et quelques avantages comme la limousine et le chauffeur, une série de programmes gouvernementaux.

Avec le temps, M. Trudeau avait créé un comité des priorités et de la planification. Mais en faire partie était tellement prestigieux que ses membres sont progressivement passés d'une dizaine à une quinzaine. Et la nécessité d'assurer une représentation régionale équilibrée a dénaturé son rôle. D'où la formation, en 1987, de ce fameux « comité des opérations » qui filtre tout ce qui se rend au comité des priorités, et décide

même du moment où une politique sera annoncée. Dans la période pré-électorale, le comité de M. Mazankowski était, en fait, le centre du pouvoir à Ottawa.

Le pire, pour le Québec surtout, c'est que le premier ministre assiste rarement à ces réunions, qu'il ne s'y prend jamais de notes, et qu'il revient au chef de cabinet, Stanley Hartt, et au greffier (en fait, le sous-ministre de Brian Mulroney lui-même), Paul Tellier, d'assurer le suivi des décisions.

On s'entend déjà dans la capitale
Voir page A-12 : Mulroney



AUJOURD'HUI



R.I.P. Dalí

Le plus grand peintre du surréalisme disparaissait cette semaine à l'âge de 84 ans. Un spécialiste de l'histoire de l'art, Luis de Moura Sobral, s'entretient avec Angèle Dagenais. **Page C-1**



Et tournons la page...

C'est là le titre du nouvel ouvrage de Solange Chaput-Rolland. Les inédits, et l'entrevue de Marie Laurier. **Page D-1**

Un exploit!

La compagnie du Rideau-Vert fête ses 40 ans d'activités théâtrales. Alain Pontaut rencontre la co-fondatrice de l'institution, Mercedes Palomino. **Page C-1.**

IAF : l'attente se prolonge

Le ministre Ryan a accordé un délai supplémentaire d'une semaine au Fonds de solidarité de la FTQ. **Page B-1**

La Laurentienne et sa banque

La banque Laurentienne a terminé sa phase de transformation affirme son président. **Page B-1**

Les ambassades fuient Kaboul

Les Occidentaux invoquent la détérioration de la sécurité en Afghanistan

PARIS (AFP) — Après les États-Unis et le Japon, la Grande-Bretagne et la France ont à leur tour décidé hier de fermer leurs ambassades à Kaboul et de rapatrier leur personnel en raison de la montée de la tension en Afghanistan pendant le retrait des troupes soviétiques.

Le Foreign Office a précisé que la décision britannique avait été prise en concertation avec l'Italie et la France à la suite de la « détérioration de la sécurité » dans la capitale afghane qui ne permet plus au personnel de l'ambassade (six diplomates et les soldats népalais ghurkas chargés de la sécurité) de travailler dans des conditions normales.

Les Moudjahidines afghans, précisaient-ils au Foreign Office, profitent du retrait soviétique pour intensifier

leurs attaques contre la capitale dont les habitants manquent de nourriture et d'essence. « La situation sur le plan de la sécurité ne fait que se détériorer », précise-t-on de même source.

Le gouvernement français a pour sa part indiqué qu'il avait décidé de fermer « provisoirement » son ambassade à Kaboul pour la même raison, ajoutant toutefois que celle-ci serait rouverte « dès que les circonstances le permettront ». Les deux Français encore présents à l'ambassade, le chargé d'affaires et un garde de sécurité, seront pour leur part rapatriés.

Hier en fin d'après-midi, l'Italie n'avait pas encore officiellement fait connaître son intention de quitter

Kaboul, mais la décision ne faisait guère de doute après les annonces française et britannique. Un porte-parole du ministère italien des Affaires étrangères à Rome s'est, pour sa part, contenté d'indiquer que l'Italie était en « contact avec ses partenaires de la Communauté européenne ».

Des pays membres de la CEE, seules l'Italie, la Grande-Bretagne et la France étaient encore présentes hier à Kaboul après le départ des trois derniers diplomates ouest-allemands samedi dernier.

Les États-Unis ont, de leur côté, décidé de fermer leur ambassade jeudi, après avoir été le week-end dernier demandé à tous leurs ressortissants de quitter l'Afghanistan. Ils ont été suivis hier matin par le Japon

qui a précisé que le chargé d'affaires ainsi que les deux autres membres de l'ambassade avaient reçu pour instruction de se retirer en Inde aussitôt que possible.

Alors que les ambassades occidentales s'apprêtent à plier bagages, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a en revanche annoncé hier à Genève qu'il resterait en Afghanistan après le retrait des troupes soviétiques. L'équipe du CICR en Afghanistan, forte d'une soixantaine d'expatriés dont une quarantaine de Suisses, a précisé un porte-parole à Genève, poursuivra sa mission au-delà du 15 février et assurera le maintien des soins qu'elle apporte aux blessés et malades tant à Kaboul que dans les provinces. Le CICR dispose à Kaboul d'un hôpital

dont les capacités viennent d'être portées de 60 à 120 lits.

Le gouvernement afghan n'a pas réagi officiellement à ces annonces. De sources gouvernementales officielles, on critique néanmoins l'intention « propagandiste » de l'attitude américaine qui vise, estime-t-on, à créer un sentiment de panique. « Les Américains savent bien que la situation de la sécurité à Kaboul ne mérite pas une telle action », selon un officiel afghan.

Dans les milieux américains, on rappelle cette semaine qu'il y a 10 ans exactement, le représentant des États-Unis, pris en otage, avait été exécuté à l'hôtel Kaboul, centre de la capitale, dans des circonstances mal éclaircies.

Parizeau blâme Québec pour les prises de contrôle étrangères

Carole Beaulieu

LE GOUVERNEMENT Bourassa met l'économie du Québec en danger en n'utilisant pas les leviers que lui confèrent ses entreprises publiques pour susciter la formation de grands groupes capables de pénétrer le marché américain et d'éviter les prises de contrôle étrangères, a affirmé hier l'économiste et président du Parti Québécois, Jacques Parizeau.

Outré par les transactions qui ont marqué depuis quelques jours l'actualité économique — vente de la Consolidated Bathurst à des intérêts américains, vente du Groupe Commerce à des intérêts hollandais et risque de vente de l'Institut Armand-Frappier à une firme ontarienne — le chef du Parti Québécois a accusé hier le gouvernement Bourassa de « laisser filer, comme une vache qui regarde passer un train ».

« Si le gouvernement québécois avait été intéressé à la constitution d'un géant québécois, un groupe de papeteries qui aurait été dirigé à partir de Montréal, il aurait pu le faire », a lancé l'ex-ministre des Finances du Québec.

Consolidated-Bathurst, la 4e papeterie du Canada, qui emploie 15,611

personnes dont 9,000 au Québec, passera prochainement aux mains de Stone Container Corp. de Chicago, premier producteur mondial de carton d'emballage et de papier kraft, qui a offert \$ 2,6 milliards pour la totalité des actions.

Selon M. Parizeau, il n'était pas « inévitable » que Consolidated soit avalée par Stone. Le contraire aurait été possible, soutient-il.

Québec aurait pu, par exemple, appuyer la création d'un géant québécois dans le secteur des pâtes, papiers et matériaux de construction, si la Caisse de dépôt avait pris une participation dans ce nouveau conglomerat.

Au lieu de cela, il n'a pas bougé, dénonce Jacques Parizeau. Québec n'a pas activé la combinaison gagnante « public-privé » qui par le passé a permis, par exemple, la prise de contrôle de Domtar par des intérêts québécois.

« Nous sommes dans un contexte de grands groupes, a rappelé hier M. Parizeau. Si nous ne pénétrons pas c'est nous qui serons pénétrés. ... Il est fondamental que de grands groupes québécois se forment ».

M. Parizeau a invité Québec à lancer un message clair aux entrepreneurs québécois.

Voir page A-12 : Parizeau



Une première clinique d'avortement a ouvert ses portes jeudi dernier à Vancouver, au moment même où un peu partout au pays les militants pro-vie, à l'instar de leurs homologues américains, intensifient leurs gestes de désobéissance civile.

Les plaintes sur l'affichage : la Commission repart à zéro



Mme Ludmilla de Fougerolles

Jean-Pierre Proulx

LE JUGEMENT de la Cour suprême sur la langue d'affichage a obligé la Commission de protection de la langue française à fermer quelque 2700 dossiers, a révélé sa présidente, Mme Ludmilla de Fougerolles, au cours d'une récente entrevue au DEVOIR.

Comme les plaintes touchant l'affichage, la publicité commerciale et les raisons sociales forment plus de 85% de toutes les plaintes que reçoit la Commission, celle-ci est donc repartie à neuf.

Tous les plaignants ont reçu à la mi-janvier une lettre les informant que leur dossier « a été fermé administrativement comme suite au jugement de la Cour suprême du Canada du 15 décembre 1988 ».

« Toutefois, poursuit la lettre, nous procéderons à une enquête auprès de l'entreprise concernée si nous avons des raisons de croire que les nouvelles dispositions de la loi relative à l'affichage public, à la publicité commerciale et aux raisons sociales n'y sont pas respectées ».

En pratique, explique Mme de Fougerolles, les commissaires-en-

Voir page A-12 : Affichage

Ragaillardis, les Canadiens pro-vie comptent sur l'influence de Bush

Carole Beaulieu

L'AVORTEMENT n'est plus un crime au Canada depuis un an aujourd'hui mais les femmes de l'Île-du-Prince-Édouard doivent toujours voyager jusqu'à Montréal pour en obtenir un et, d'un océan à l'autre, les services sont aussi inégaux qu'apauvres, révèle un bref survol des provinces canadiennes.

« Nous avons fait du chemin depuis le jugement de la Cour Suprême décriminalisant l'avortement, con-

vient la coordonnatrice de la Coalition nationale pour l'avortement, Mme Robin Rowe. Mais beaucoup reste encore à faire. »

D'un bout à l'autre du pays, les partisans du libre-choix font face à la résistance des autorités provinciales et à l'opposition de groupes pro-vie qui ont adopté les tactiques de désobéissance civile jusque là privilégiées par leurs homologues américains.

« Certains de nos membres sont prêts à donner leur vie pour sauver celles de leurs petites sœurs et de leurs petites sœurs », explique Gilles

Grondin, un porte-parole de la Coalition canadienne pour la vie, le plus vaste regroupement canadien d'opposants à l'avortement. « Si le gouvernement Mulroney ne prend pas ses responsabilités, nous les prendrons. »

Ce nouveau militantisme inquiète les militants pro-choix. « Nous sentons de plus en plus que les Américains veulent intervenir ici », commente Michèle Émond, de la Coalition québécoise pour l'avortement libre et gratuit.

Confrontés à l'attentisme du gou-

Voir page A-12 : Avortement

JACQUES GODBOUT en Boréal Compact

*L'aquarium et
Le couteau sur la table*

Deux romans au charme incomparable et à
l'intelligence ironique qui ont révélé un grand écrivain.

Chaque volume 160 pages — 8,95\$

BOREAL

Bill Bennett accusé de délit d'initiés

VANCOUVER (PC) — L'ancien premier ministre de la Colombie-Britannique, Bill Bennett, a été accusé hier de délit d'initiés sous l'empire de la loi des valeurs mobilières. Son frère, Russell, le président de Doman Industries et la Société Bennett Equities sont également accusés dans l'affaire.

Les chefs portés contre eux découlent d'une enquête menée conjointement par les commissions de valeurs mobilières de la Colombie-Britannique et de l'Ontario, sur les transactions du 4 novembre dernier sur le parquet du Toronto Stock Exchange.

La société avait fait l'objet d'une acquisition, avortée ce jour-là, par le géant forestier Louisiana-Pacific Corp.

M. Bill Stewart, sous-procureur gé-



Bill Bennett.

néral-adjoint en matière de justice criminelle, a révélé que Doman et les deux Bennett doivent répondre d'une accusation chacun en vertu de l'article 68(1)(A) de la Loi sur les valeurs mobilières. Ils comparaitront en Cour provinciale le 10 février.

Les Bennett, qui habitent Kelowna, n'ont pas commenté l'affaire. Les procureurs ont cependant protesté de leur innocence. « Nous plaiderons non coupable », s'est contenté de répondre l'avocat de Bill Bennett, M. Peter Butler.

Âgé de 56 ans, Bill Bennett fut premier ministre créditiste de la Colombie-Britannique de 1975 à 1986.

Le délit d'initiés interdit à quiconque dispose d'informations privilégiées du souscripteur, de tirer profit de l'acquisition ou de la vente de ces titres s'il croit savoir que ces infor-

mations ne sont pas de commune renommée.

L'infraction est passible de quatre ans de détention et d'une amende, parfois concurrente, de \$ 100,000.

La Couronne allègue que les transactions ont eu lieu quelques minutes seulement avant que la Louisiana-Pacific eût annoncé qu'elle retirait une offre de \$ 200 millions pour l'acquisition des intérêts forestiers de Doman Industries.

Elle soutient qu'au même moment M. Doman entretenait des rapports « extrêmement étroits » avec tous ceux que la transaction concernait.

Les archives de la Toronto Stock Exchange démontrent que 380,000 actions furent transigées jusqu'à ce que les cours de la société soient interrompus sur le parquet, une valeur de \$4.3 millions.

Les libéraux fédéraux du Québec s'attendent à ce que John Turner démissionne d'ici à l'été

Pierre O'Neill

LES LIBÉRAUX fédéraux du Québec ne croient pas devoir revivre une nouvelle crise de leadership. Ils anticipent la démission de leur chef, John Turner, d'ici à l'été prochain.

C'est du moins l'impression largement répandue chez les députés et dirigeants du PLC-Québec, qui ont amorcé hier soir un exercice de réflexion de trois jours sur l'avenir de leur parti, dans un hôtel des Cantons de l'Est.

Parmi ceux qui consentent à exprimer ouvertement leurs vœux sur le leadership de John Turner figure l'organisateur de cette réunion, le député de Shefford, Jean Lapierre, qui est convaincu que le chef choisira d'abandonner, plutôt que de se prêter à la périlleuse opération du vote de confiance.

En vertu de l'article 17 des statuts du Parti libéral du Canada, « une ré-

solution exigeant la convocation d'un congrès d'investiture est automatiquement inscrite à l'ordre du jour du congrès consécutif à des élections générales ». Informé que les plus inconditionnels supporters de John Turner s'interrogent sur la possibilité de « passer à côté » de la révision du leadership prévue au congrès d'octobre à Calgary, Jean Lapierre tient à dissiper l'équivoque: « La fatalité est là. C'est écrit dans le ciel. Il n'y a plus besoin de se poser la question. La constitution du parti est claire. Et ma théorie, c'est que M. Turner fera part de sa réflexion vers le mois d'août. Je n'ai pas de boule de cristal. Mais si les vibrations que j'entends au sein du parti sont bonnes, je ne pense pas qu'il veuille soumettre son leadership à ce vote ».

En principe, la question du leadership n'est pas à l'ordre de ce week-end de réflexion dans les Cantons de l'Est. Le projet original prévoyait une réunion entre députés du Québec. Mais ils ne sont que douze, ce

qui a incité Jean Lapierre à organiser plutôt un « caucus élargi », avec la participation de candidats défaits, d'organiseurs, de dirigeants nationaux et provinciaux et d'anciens ministres. Sauf que le choix des invités a déclenché une petite chicane. Certains députés, notamment Marcel Prud'homme et Jean-Claude Malépart, dont la fidélité à John Turner ne s'est jamais démentie, ont tous deux vivement réagi à l'idée d'inviter les Marc Lalonde, Michel Robert, Pietro Rizzuto, Serge Joyal et Francis Fox.

En somme, la question du leadership ne figure pas au menu, mais les principaux acteurs du mouvement de contestation des quatre dernières années s'y retrouveront tous, avec la bénédiction des autorités du parti. Aux mécontents, Jean Lapierre réplique que d'exclure des libéraux, ce serait repartir les vieilles chicanes. « Il faut allier l'expérience à la nouveauté. On a passé quatre ans à se gratter les bobos et à se tirer dans

les pieds. Ça n'a pas payé. Fini le nombrilisme ».

En présumant que ces frères ennemis d'hier acceptent quand même de se regarder et de se parler, de quoi sera-t-il question à ce caucus élargi de l'Estrie? A cette question, Jean Lapierre répond: « Il faut procéder à une profonde remise en question de tous les aspects de la vie du parti, de sa pensée politique, de son mode de fonctionnement, de ses méthodes d'action, de son financement, de ses structures, de l'institution même, et éventuellement de son leadership ».

Pour sa part, le député Lapierre a sa petite idée de la tangente politique que devrait prendre cet exercice de réflexion, dans un parti qui a perdu ses élections dans 80% des bureaux de scrutin francophones du Québec et dont seulement cinq de ses douze députés sont francophones. « On a perdu contact avec le Québec français. Il faut refaire notre québéco-

Le PQ dresse un bilan désastreux du voyage de Bourassa

QUÉBEC (PC) — Le whip du Parti québécois et député du Lac Saint-Jean, Jacques Brassard, regrette l'apparente indifférence des Québécois de langue française dans le débat linguistique suscité par l'adoption de la loi 178 sur l'affichage commercial. Par ailleurs, il dresse un bilan très négatif du voyage de Bourassa.

Ce sont surtout les Anglo-Québécois qui manifestent publiquement et de manière énergique leurs sentiments et défendent leurs intérêts avec le plus d'ardeur.

« Que les manifestations reprennent, sous quelque forme que ce soit, des assemblées publiques ou dans la rue, ça m'apparaît essentiel. Il me semble nécessaire que dans le dossier linguistique les Québécois francophones reprennent le combat », a dit M. Brassard.

La seule véritable manifestation de masse en faveur du maintien de la loi 101 et de la promotion du français s'était déroulée au centre Paul-Sauvé à Montréal au début de décembre et avait réuni une dizaine de milliers de personnes.

Demain, près du Grand-Théâtre, à Québec, le Mouvement Action-Jeunesse 101 espère attirer de 1,000 à 1,500 personnes dans un ralliement en faveur du rétablissement de la loi 101 et du retrait de la loi 178.

Le député de l'Opposition a dressé un bilan plutôt négatif du périple de M. Bourassa en terre

européenne jusqu'à ce jour.

Pour le député de Lac Saint-Jean, la visite de M. Bourassa n'a apporté rien de concret pour le Québec.

« Tout au plus, ce voyage n'a donné lieu qu'à des échanges supposément significatifs, mais dénués de véritable portée, a-t-il dit. On pourrait parler de M. Bourassa comme d'un voyageur sans bagages ».

M. Brassard a évoqué ce qu'il a appelé « la bourde et l'improvisation du premier ministre » en Allemagne de l'Ouest dans le dossier du projet d'aluminerie Alouette à Sept-Îles en affirmant que la société ouest-allemande VAW remplacerait Reynolds dans ce projet d'investissement.

Or, le lendemain, les dirigeants de la firme américaine (Reynolds) démentaient l'information de M. Bourassa. « Un tel comportement est irresponsable dans un dossier économique de cette importance nécessitant des investissements de plus d'un milliard de dollars », selon le député du PQ.

M. Brassard a également blâmé le premier ministre au sujet de sa stratégie dans le dossier de l'Accord constitutionnel du lac Meech.

Il a trouvé bizarre que M. Bourassa ait indiqué, lors de son passage à Londres, qu'il soit maintenant disposé à accepter des accommodements à l'Accord du lac Meech contrairement à ce qu'il a toujours soutenu dans le passé.

ÉCHECS

Autre partie nulle

QUÉBEC (PC) — La cinquième ronde du Mondial d'échecs entre le Soviétique Artour Youssoufov et le Québécois Keven Spraggett s'est soldée hier par une autre partie nulle.

La nullité a été demandée par Spraggett après qu'il eût joué son 32e coup. Youssoufov a répondu, suivant la tradition, par une poignée de main, qu'il acceptait.

La partie s'est ouverte à une allure très rapide, le Soviétique jouant 10 coups en sept minutes alors que Spraggett prenait 36 minutes pour en faire autant. Le tempo est cependant redevenu normal par la suite, de sorte qu'à la fin de la partie Youssoufov affichait un temps de 1 h47, et Spraggett de 1 h40.

Les deux joueurs se retrouvent

donc de nouveau à égalité avec chacun deux point et demi. La prochaine partie sera jouée dimanche, et si les deux maîtres font de nouveau partie nulle et se retrouvent de nouveau à égalité, il est prévu des rondes de prolongation.

Il n'y a pas de partie-suicide. Deux parties sont prévues, l'une lundi et la deuxième le lendemain. Ces rondes devront se jouer au rythme habituel de 40 coups en deux heures, et de 20 coups à l'heure par la suite.

Si l'égalité devait persister à ce moment, les parties-suicides suivantes sont prévues: vendredi 3 février, une partie de une heure-mat. Samedi, 4 février, une partie d'une demi-heure-mat et une partie de 15 minutes-mat.

Asea et Hydro-Québec créent un centre de recherche

Un projet conjoint pour étudier la fiabilité des lignes de transmission

ZURICH (AFP et PC) — LES DIRIGEANTS d'Asea Brown Boveri (ABB), premier groupe mondial de l'électromécanique, ont annoncé lors d'une rencontre à Zurich avec M. Robert Bourassa, premier ministre du Québec, la création prochaine d'un centre de recherche conjoint avec la compagnie d'hydroélectricité Hydro-Québec, a indiqué M. Ronald Poupart, porte-parole de M. Bourassa.

Les dirigeants du groupe helvético-suédois, qui étaient accompagnés de ceux de la filiale canadienne du groupe, ont précisé que ce nouveau centre de recherche, destiné à étudier la fiabilité des lignes de transport électrique, regrouperait 18 chercheurs d'ABB et 18 d'Hydro-Québec dans la province de Québec, en un lieu qui n'a pas été précisé.

Le projet, qui doit encore être formellement approuvé par le Conseil d'administration d'Hydro-Québec le 8 février prochain, suppose un investissement de 5 millions de dollars canadiens, à partager à parts égales entre les deux partenaires. L'idée de base est de faire collaborer les fabricants et les utilisateurs des futurs systèmes électromécaniques.

ABB a également fait part à M.

Bourassa de son intention de construire au Québec une usine pour un nouveau produit dans le domaine électrique, représentant un investissement de 7 millions de dollars canadiens et 78 emplois.

Auparavant, M. Bourassa avait rencontré les représentants du Crédit suisse First Boston, banque d'affaires newyorkaise proche du Crédit suisse, et d'autres banques, et des industriels suisses, notamment d'Oerlikon-Buemaile et d'ABB. Cette réunion a surtout permis au premier ministre québécois de défendre les opportunités d'investissement au Québec.

M. Bourassa a ainsi souligné que 14 banques américaines, asiatiques et françaises ont déjà profité des avantages qu'une récente loi a institués dans la ville de Montréal en faveur de l'implantation des banques étrangères, avec l'espoir de décider une banque helvétique à venir s'installer à Montréal.

Les banquiers suisses présents se sont déclarés intéressés par cette possibilité, sans qu'aucun d'entre eux ne prenne cependant d'engagement ferme. De façon générale, les dirigeants d'entreprises suisses ont in-

terrogé M. Bourassa sur les difficultés, notamment d'ordre fiscal, qui selon eux font obstacle à un investissement de leur part au Québec. M. Bourassa a convenu que les charges fiscales sont plus élevées au Canada qu'aux États-Unis, mais il a souligné le coût que représentent dans ce dernier pays les assurances sociales.

Le premier ministre du Québec doit se rendre aujourd'hui au Sym-

posium économique de Davos, après avoir rencontré à Zurich des représentants de la société norvégienne Norsk Hydro, qui n'aurait pas abandonné son intention d'investir dans une aluminerie à Sept-Îles.

À Davos, où M. Bourassa n'est pas invité mais observateur, contrairement à l'an dernier, une rencontre est notamment prévue avec M. John Crosbie, ministre du Commerce extérieur du Canada.

Longueuil demande d'autres stations de métro

Suzanne Dansereau
de la Presse canadienne

(PC) — APRÈS MONTRÉAL et son tunnel, Laval et son monorail, c'est le tour de Longueuil, la plus grande municipalité sur la Rive-Sud de la métropole, de demander plus de stations de métro pour améliorer le transport dans la région.

Devant la commission parlementaire chargée d'étudier le plan de transport du ministre Côté pour la région montréalaise, la ville de Longueuil a demandé hier le prolonge-

ment de la ligne de métro qui la dessert et l'implantation d'une autre ligne qui traverse le Saint-Laurent jusqu'au centre-ville de Montréal.

Malgré une certaine ouverture, le ministre des Transports s'est montré peu enthousiaste à cette demande, estimant à prime abord que les coûts seront trop élevés.

Le plan du ministre Marc-Yvan Côté comporte, pour régler le problème de la Rive-Sud, l'aménagement d'une estacade à côté du pont Champlain, laquelle servirait de voie réservée aux autobus. L'estacade, construite au coût de \$ 85 millions, serait aménagée de façon à ce qu'on

puisse y ajouter éventuellement un métro léger en surface. Longueuil, de même que la Société de transport de la Rive-Sud, préférerait un métro souterrain. Le ministre a indiqué hier qu'il était disposé à faire une étude, mais a bien rappelé que « les gouvernements préfèrent toujours faire plus avec moins (d'argent) ».

Au quatrième et avant-dernier jour de cette commission parlementaire, c'était hier le tour des intervenants de la Rive-Sud. Parmi les solutions qui semblent faire consensus dans cette région, on retrouve celle de la nécessité de former une société de transport régional qui réunirait les sociétés de transport de la rive nord et de la rive sud de Montréal.

Pour la Montérégie, qui réunit plus de 200 municipalités au sud de Montréal, le plan Côté dans ses grandes lignes répond aux attentes, sauf qu'il ne fait pas assez pour la Montérégie, dont les infrastructures de transports sont incomplètes, estime-t-on.

Outre l'estacade et le métro, l'on souhaiterait que Québec restaure le train de banlieue de Saint-Hilaire. Le ministre, qui propose des trains de banlieue pour Châteauguay, Deux-Montagnes et Rigaud, est en train de réétudier l'option Saint-Hilaire.

La commission suspend ses travaux pour une semaine. Les travaux reprendront dans une dizaine de

jours, alors qu'on ajoutera une journée de comparaison pour les groupes qui ne se sont pas encore fait entendre.

Hier, traçant le bilan des travaux de cette semaine, le critique de l'opposition Jean Garon déplorait l'absence de données qui devraient orienter l'action du gouvernement dans le dossier du transport. Il n'y a pas d'études sur le vieillissement de la population et la démographie, sur le libre-échange, sur l'environnement, soulignait hier le député de Lévis. Pourtant, il s'agit là de facteurs importants, qui sont les défis de l'avenir. « Il est clair que le ministre n'a pas fait ses devoirs », déclarait-il.

M. Garon croit que la démarche du ministre est improvisée sur plusieurs points. « Par exemple, il est inacceptable que l'on procède à la construction de deux autoroutes de ceinture sur la seule hypothèse que cela peut décongestionner le boulevard Métropolitain, expliquait-il. Le ministre ne peut engager des dépenses importantes sur des projets où l'on n'a pas étudié davantage les besoins futurs de la population et sans avoir analysé plus profondément les impacts de ces projets ».

Plus tôt cette semaine, le critique Garon invitait le ministre Côté à ne pas se comporter en organisation politique, dans ce dossier.

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

SÉMINAIRE

CRÉATIVITÉ ET ENTREPRISE

avec Bernard DEMORY

les 10, 11, 12 FÉVRIER 1989

RENSEIGNEMENTS: Centre de formation continue
(514) 343-5863

RECHERCHE SUR LE TRAITEMENT DE L'ALCOOLISME

Un centre de recherche sur le traitement de l'alcoolisme affilié à l'Université McGill offre un traitement expérimental à titre externe, durant quatre (4) semaines, et n'impliquant pas de médicament, à des hommes en bonne santé physique et mentale abusant de l'alcool au moins 4 jours par semaine. Votre demande sera traitée confidentiellement.

Pour renseignements, téléphonez à l'infirmière assistante de recherche au:

(514) 766-4259 du lundi au vendredi
ENTRE 8:30 et 16:00 heures

JANVIER 1982

JUILLET 1983

MARS 1984

AVRIL 1985

FÉVRIER 1986

DÉCEMBRE 1987

DÉCEMBRE 1988

1989

le sanctuaire du mont-royal

PHASE 1 EN VENTE

PHASE 2 EN VENTE

PHASE 3 EN VENTE

PHASE 4 EN VENTE

PHASE 5 EN VENTE

PHASE 6 EN VENTE

PHASE 7 EN VENTE

PHASE 8 EN VENTE

PHASE 9 EN VENTE

PHASE 10 EN VENTE

PHASE 11 EN VENTE

PHASE 12 EN VENTE

PHASE 13 EN VENTE

PHASE 14 EN VENTE

PHASE 15 EN VENTE

PHASE 16 EN VENTE

PHASE 17 EN VENTE

PHASE 18 EN VENTE

PHASE 19 EN VENTE

PHASE 20 EN VENTE

PHASE 21 EN VENTE

PHASE 22 EN VENTE

PHASE 23 EN VENTE

PHASE 24 EN VENTE

PHASE 25 EN VENTE

PHASE 26 EN VENTE

PHASE 27 EN VENTE

PHASE 28 EN VENTE

PHASE 29 EN VENTE

PHASE 30 EN VENTE

PHASE 31 EN VENTE

PHASE 32 EN VENTE

PHASE 33 EN VENTE

PHASE 34 EN VENTE

PHASE 35 EN VENTE

PHASE 36 EN VENTE

PHASE 37 EN VENTE

PHASE 38 EN VENTE

PHASE 39 EN VENTE

PHASE 40 EN VENTE

PHASE 41 EN VENTE

PHASE 42 EN VENTE

PHASE 43 EN VENTE

PHASE 44 EN VENTE

PHASE 45 EN VENTE

PHASE 46 EN VENTE

PHASE 47 EN VENTE

PHASE 48 EN VENTE

PHASE 49 EN VENTE

PHASE 50 EN VENTE

PHASE 51 EN VENTE

PHASE 52 EN VENTE

PHASE 53 EN VENTE

PHASE 54 EN VENTE

PHASE 55 EN VENTE

PHASE 56 EN VENTE

PHASE 57 EN VENTE

PHASE 58 EN VENTE

PHASE 59 EN VENTE

PHASE 60 EN VENTE

PHASE 61 EN VENTE

PHASE 62 EN VENTE

PHASE 63 EN VENTE

PHASE 64 EN VENTE

PHASE 65 EN VENTE

PHASE 66 EN VENTE

PHASE 67 EN VENTE

PHASE 68 EN VENTE

PHASE 69 EN VENTE

PHASE 70 EN VENTE

PHASE 71 EN VENTE

PHASE 72 EN VENTE

PHASE 73 EN VENTE

PHASE 74 EN VENTE

PHASE 75 EN VENTE

PHASE 76 EN VENTE

PHASE 77 EN VENTE

PHASE 78 EN VENTE

PHASE 79 EN VENTE

PHASE 80 EN VENTE

PHASE 81 EN VENTE

PHASE 82 EN VENTE

PHASE 83 EN VENTE

PHASE 84 EN VENTE

PHASE 85 EN VENTE

PHASE 86 EN VENTE

PHASE 87 EN VENTE

PHASE 88 EN VENTE

PHASE 89 EN VENTE

PHASE 90 EN VENTE

PHASE 91 EN VENTE

PHASE 92 EN VENTE

PHASE 93 EN VENTE

PHASE 94 EN VENTE

PHASE 95 EN VENTE

PHASE 96 EN VENTE

PHASE 97 EN VENTE

PHASE 98 EN VENTE

PHASE 99 EN VENTE

PHASE 100 EN VENTE

CONDOMINIUM

BUREAU DE VENTE

6100, CHEMIN DEACON MONTRÉAL

APPELEZ-NOUS DES AUJOURD'HUI

(514) 738-6000

N'ATTENDEZ PAS!

SAUTEZ SUR L'OCCASION PENDANT QU'IL Y A ENCORE DU CHOIX.

Le Conseil de la jeunesse amorce une « grande tournée » du Québec

Que veulent les jeunes de 15 à 30 ans à l'aube des années 90 ?

Paul Cauchon

« C'EST le temps de renouveler le discours des jeunes car les attentes ont changé. La génération du *baby boom* a pris beaucoup de place, mais elle n'a pas nécessairement préparé la suite... »

Débordantes d'énergie, Brigitte Lepage et Elizabeth Martin sont déterminées à soutenir la parole des jeunes. Respectivement présidente et vice-présidente du nouveau Conseil permanent de la jeunesse, elles se considèrent, non comme des représentantes officielles, mais plutôt comme des « intervenantes très bien placées pour introduire le discours jeune dans l'appareil politique ».

Le conseil lance cette semaine une grande tournée de consultation à la grandeur du Québec. On y tentera de définir les attentes, les priorités, les urgences des jeunes de 15 à 30 ans.

Ces audiences publiques se tiendront du 27 mars au 12 mai et passeront par 15 régions du Québec, de Gaspé à Rouyn. Tous les groupes de jeunes (ils sont 1,100 au Québec), comme les individus d'ailleurs, sont invités à soumettre leurs réflexions au conseil d'ici le 10 mars (maisons d'hébergement, clubs de recherche d'emplois, associations étudiantes, groupes pour la relève artistique, etc.).

Ce brassage d'idées donnera naissance à l'automne à un document du conseil qui sera remis au premier ministre, afin que celui-ci puisse mettre sur pied une politique cohérente.

Car le conseil, créé en juin 1987, dépend directement du bureau de Robert Bourassa. Ses 15 membres furent choisis en janvier dernier par les jeunes eux-mêmes, formant un « collège électoral » à la suite d'un appel de candidatures par le gouvernement.

Le rôle du conseil est donc de faire avancer les « dossiers jeunesse »

dans la machine administrative et politique, et ses 15 membres proviennent d'horizons divers. La présidente, Brigitte Lepage, a travaillé au service jeunesse de la Ville de Longueuil après des études en lettres, alors que la vice-présidente a travaillé huit ans dans le réseau d'hébergement-jeunesse après son cours en criminologie.

Les audiences publiques seront organisées autour de cinq thèmes — éducation, travail, santé et affaires sociales, loisir, culture — mais on pourra aussi discuter de toute autre préoccupation.

Le discours sur la jeunesse souffre de plusieurs carences, tant chez les pouvoirs politiques (qui manquent souvent d'une politique cohérente envers les groupes-cibles) que parmi les entreprises, les syndicats, les médias, qui ne se précipitent pas toujours pour faire place à la génération montante.

Mais l'ampleur de la tâche ne semble pas rebuter le conseil, qui veut garantir la discussion la plus large possible lors des audiences. Dans le document de travail des audiences, les questions sont nombreuses : le système scolaire est-il bien adapté aux besoins des jeunes ? correspond-il au marché du travail ? le taux de chômage élevé chez les moins de 30 ans prouve-t-il l'incapacité du système à les intégrer ? pourquoi les MTS en recrudescence ? la culture des jeunes s'anglicise-t-elle à toute vapeur ?

« Les jeunes sont maintenant en petites organisations, alors qu'avant ils semblaient s'inscrire dans de plus larges mouvements », explique Brigitte Lepage. Plusieurs groupes de jeunes sont en situation de survie, donc plus tournés vers soi. Et les groupes ne se reconnaissent pas toujours dans le discours politique d'aujourd'hui.

Brigitte Lepage et Elizabeth Martin laissent voir que l'analyse des discours des jeunes par la génération de



Brigitte Lepage (à gauche) et Elizabeth Martin, du Conseil permanent de la jeunesse, vont là où sont les jeunes Québécois.

35-50 ans est peut-être trop tributaire de ce qu'a vécu le *baby-boom*, qui voudrait appliquer aux jeunes d'aujourd'hui sa propre vision du monde... « Vous savez, on se sent bien solidaires des 37-40 ans qui ont de la difficulté à trouver leur place dans la société... » lancent-elles le sourire en coin.

Le conseil prépare aussi pour septembre un colloque en collaboration avec le Conseil des Affaires Sociales sur le thème de la parentalité.

« Les plus vieux déplorent que les québécois ne fassent plus d'enfants, mais les jeunes sont les seuls à pouvoir reprendre ce discours », explique Brigitte Lepage. Cette question les jeunes en jasant sans arrêt entre eux, mais il faut maintenant en discuter publiquement. Car c'est bien beau de demander aux jeunes de faire des enfants, mais comment le marché du travail et l'ensemble de la société s'adapteront-ils pour leur faciliter la tâche ?

Le Québec conserve le plus bas taux de natalité au pays

d'après PC

LE QUÉBEC a eu le taux de natalité le plus bas de tout le pays en 1987. Cette année-là, 83,791 petits québécois et québécoises ont fait leur entrée en ce monde, ce qui représente un taux de 12,7 pour 1000 personnes, a révélé hier Statistique Canada.

Par comparaison l'Alberta, détentrice du record du plus haut taux de natalité, accueillait 42,110 nouveaux-nés, soit 17,7 pour 1000 personnes.

Avec 1955 nouveaux bébés, les insulaires de l'Île-du-Prince-Édouard faisaient augmenter leur taux de natalité de 1,3 %, pour atteindre 13,7. Mais dans toutes les autres provinces, on constatait des reculs allant de un à quatre pour cent.

Dans l'ensemble, les Canadiens sont restés fidèles au mouvement amorcé depuis déjà plusieurs années et ont fait encore un peu moins d'enfants l'an dernier.

Au total, 369,742 bébés ont vu le jour cette année-là, une diminution de 0,9 % par rapport aux 372,913 naissances enregistrées en 1986.

Pour chaque groupe de 1000 personnes, on comptait 14,4 naissances, ce qui équivaut à une chute de 2 % du taux de natalité en un an.

Depuis 1971, le taux de natalité au pays a dégringolé d'un substantiel 14,3 %.

Par ailleurs le taux de fertilité (c'est-à-dire le nombre de naissances pour 1000 femmes en âge de procréer, entre 15 et 49 ans) a



regressé en un an de 54,7 à 53,6 %. Il était de 67,7 en 1971, et avait atteint un sommet de 118 en 1957.

Le taux de fertilité différerait sensiblement d'une province à l'autre, allant de 46,1 % chez les québécoises à 68,6 % chez les résidentes de la Saskatchewan. Mais règle générale, il a diminué partout entre 1986 et 1987, sauf à l'Île-du-Prince-Édouard, où il a légèrement augmenté, et à Terre-Neuve, pour laquelle les chiffres n'étaient pas disponibles.

Laurent Beaudoin accède à l'Ordre du Canada

OTTAWA (PC) Le spécialiste des questions constitutionnelles et sénateur à la retraite Eugene Forsey, le chercheur médical torontois Louis Siminovitch et le président de Bombardier Inc., M. Laurent Beaudoin, sont devenus compagnons de l'Ordre du Canada, honneur le plus élevé auquel peut accéder un citoyen canadien.

Mme le gouverneur général Jeanne Sauvée a dévoilé jeudi les noms des derniers Canadiens honorés. En plus des compagnons nommés ci-dessus, il y a 24 nouveaux officiers et 48 nouveaux membres de l'Ordre, qui a été fondé en 1967 pour souligner les grandes réussites personnelles et toute contribution exceptionnelle à l'essor du Canada.

Parmi les nouveaux officiers, on relève les noms suivants : St. Clair Balfour, ancien président du conseil d'administration de Southam Press; Knowlton Nash, commentateur de la section anglophone de Radio-Canada; Pierre Jeannot, président d'Air Canada; Bernard Ostry, président du Conseil de TV Ontario; et Carolyn Waldo, médaillée d'or olympique à la nage synchronisée.

Parmi les nouveaux membres, il y a : George Knudson, golfeur canadien emporté par le cancer mardi; Samuel Belzberg, président du conseil de First City Financial Corp. Lennox Lewis, boxeur médaillé d'or olympique; et Jack Webster, radio-diffuseur.

ALLIANCE QUÉBEC

Le Conseil de presse ne fera pas enquête

Martin Pelchat

LE CONSEIL de presse n'enquêtera pas sur le comportement des médias dans leur suivi de l'incendie criminel à Alliance Québec, mais reconnaît qu'il est du devoir des journalistes de diffuser toute information importante, même si elle est potentiellement dommageable à la réputation de quelqu'un, à condition qu'elle soit véridique et d'intérêt public.

Le Conseil note toutefois que « dans l'intérêt du respect des droits fondamentaux de la personne à la dignité et à la réputation, les médias et les journalistes doivent se garder de révéler l'identité ou de laisser deviner l'identité d'une personne contre laquelle aucune accusation for-

melle n'a été portée à l'occasion d'une enquête spécifique ».

Contradiction? « Complémentarité », pense plutôt Marc Thibault, président du Conseil. Dans l'affaire d'Alliance Québec, où le président de l'organisme, Royal Orr, a été identifié par des médias comme le suspect de l'incendie, le Conseil de presse estime qu'il appartient aux tribunaux devant qui M. Orr portera sa cause de déterminer si l'information diffusée était véridique, valable et documentée, et si l'intérêt public en commandait la diffusion « au point que la sauvegarde d'une réputation ne devait pas les en empêcher ».

Le président du Conseil, Marc Thibault, répondait donc par la négative hier à la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, qui réclamait du Conseil la création d'un comité spécial pour enquêter sur le traitement par les médias des informations entourant cette affaire. Le Conseil s'en est donc tenu à un énoncé de principes.

« Malheureusement, le Conseil ne dispose ni des ressources financières et humaines, ni des pouvoirs légaux nécessaires à la poursuite d'une enquête dont l'envergure serait considérable », a indiqué M. Thibault, en précisant que le Conseil ne dispose d'aucun pouvoir lui permettant de contraindre qui que ce soit à témoi-

gner devant lui.

M. Thibault souligne de plus que le Conseil préconise un statut d'immunité relative pour le journaliste. Il lui serait donc difficile de « se mettre à enquêter lui-même sur le bien-fondé ou non des sources journalistiques qui ont alimenté les médias dans cette affaire ».

Par ailleurs, l'affaire ayant été portée devant les tribunaux, le Conseil se trouve astreint au respect de la règle du *sub judice* lui interdisant toute intervention pouvant être considérée comme outrage au tribunal. En décembre, le Conseil a pour cette raison refusé d'entendre une plainte portée par le directeur de la police de la CUM, Roland Bourget, contre le journaliste Richard Desmarais, de CKAC, à propos d'un reportage présenté pendant l'affaire Anthony Griffin.

Le président de la FPJQ, Réal Barnabé, n'était pas d'accord. « Au milieu de cette période très chaude, nous voulions que le Conseil dise quelque chose dans ce dossier, et très rapidement », a-t-il dit.

« Dans cette affaire, dit-il, est-ce qu'on a vérifié auprès d'une deuxième source indépendante? Est-ce qu'on n'a pas été ébloui ou aveuglé par cette recherche de l'exclusivité? Je ne porte pas de jugement, mais c'est notre devoir de soulever ces questions. »

Le SFPQ mécontent des offres de Québec

QUÉBEC (PC) — Le syndicat des Fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ) n'est pas très enthousiaste relativement à la position patronale annoncée jeudi par le gouvernement du Québec à la veille des négociations du secteur public.

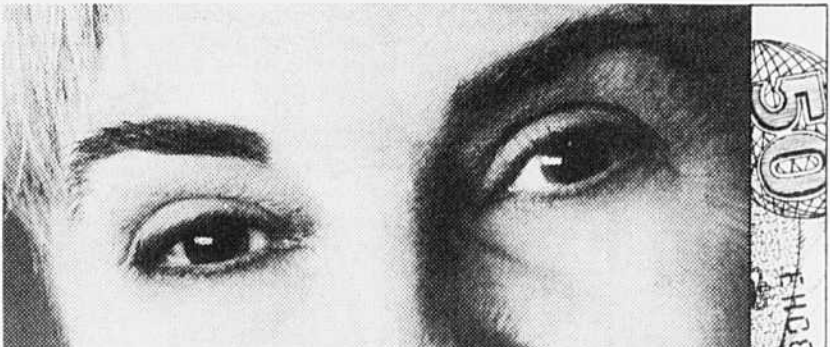
« Des méthodes différentes de management n'améliorent pas la qualité des services », a commenté M. Jean Laporte, porte-parole du président du SFPQ, M. Jean-Louis Harangué. M. Laporte a signalé qu'il y avait un large fossé entre les positions syndicales et les offres du gouvernement. Le SFPQ a lui-même fait connaître ses demandes le 23 juin dernier et la contre-proposition patronale est arrivée le 26 octobre.

M. Laporte a admis qu'une dizaine de séances de négociations avaient eu lieu depuis cette date. Le syndicat regroupe quelque 40,000 fonctionnaires du gouvernement québécois.

Par ailleurs, le président du syndicat des 12,000 professionnels du Gouvernement du Québec (SPGQ), M. Daniel Giroux, s'est étonné lui aussi du discours du président du Conseil du trésor, le ministre Daniel Johnson.

Ce dernier a prétendu qu'il y avait dans la fonction publique un problème d'organisation. « On le pense nous aussi mais chaque fois qu'on a voulu s'appliquer à le corriger, le gouvernement a réagi en embauchant des cadres additionnels ou en donnant des contrats à des entreprises de l'extérieur », a commenté M. Giroux.

Le président du SPGQ s'est également étonné que le gouvernement constate aujourd'hui des iniquités salariales, le Syndicat des professionnels en était tellement convaincu qu'il a porté plainte devant la Commission des droits de la personne pour discrimination salariale contre certaines femmes à l'emploi du gouvernement.



« Avant de choisir votre REER, choisissez les gens qui vous l'offrent. »

LES SPÉCIALISTES DE LA FIDUCIE DESJARDINS

La Fiducie Desjardins ne vous propose pas seulement des taux avantageux sur ses Certificats de placement garanti. Elle vous offre aussi une gamme complète de REER pour répondre à tous vos besoins financiers, des possibilités de financement pratiques, des primes au

transfert et l'option insaisissabilité.

Si vous recherchez les services spécialisés d'une fiducie ou « trust », pensez à la Fiducie Desjardins, la plus importante fiduciaire de REER au Québec. Passez nous voir sans attendre ou téléphonez à la succursale la plus près de chez vous.

CPG
10,75%
1 à 5 ans

Intérêts payés annuellement

Anjou: 355-2050 1 800 361-5808 Brossard: 445-3224 1 800 361-4436
LaSalle: 366-1175 1 800 361-6633 Laval: 668-5223 1 800 361-3803
Longueuil: 679-2810 1 800 361-5058 Montréal: 286-3225 1 800 361-2680
Pointe-Clair: 630-3717 1 800 363-7864

Fiducie Desjardins

Les taux peuvent varier sans préavis. Institution inscrite à l'assurance-dépôts du Québec.

VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

par le ministère
Igor de Saint-Hippolyte
Commissaire-priseur

de la succession Alfred Laliberté
et divers

assisté de
L'Hon. Serge Joyal, c.p.
Expert

ART CANADIEN
Mardi le 17 février 1989 à 19h30



Huiles, aquarelles, pastels et dessins de: E. Alley, B. Aslanian, P. Andrew, L. Ayotte, P.V. Beaulieu, H. Beament, O. Bélanger, S. Berne, S. Borenstein, A. Bourgeois, P. Briën, K. Brunau, U. Brum, R.W.F. Bujold, R.W. Burton, G. Caisserman-Roth, P. Caron, R. Cauchon, R. Chase, R. Chicoine, M.A. Cleland, R. Cohen, F. Constantineau, G. Corbelle, F.S. Coburn, S.M. Cosgrove, B. Côté, J.P. Dallaire, G. Delfosse, F. De Lucy, B. Desclaves, A.M. Desrosiers-Matte, M. Domingue, A. Dumouchel, J. Eaton, J.K. Esler, Fabio, M. Favreau, L. Feito, M. Forgues, M.A. Fortin, L. Gadbois, L. Galarneau, S. Gauthier, L. Gervais, A.S. Giffard, R. Giguère, J. Giunta, H. Gransow, S. Guité, E. Hamel, J. Hamel, J. Hammond, A.W. Holdstock, V. Horik, C. Huot, D. Juneau, L. Lajoie, C. Langevin, G. Leclerc, J.A. Leclerc, A. Lefort, P. Livernois, G. Marich, M.T. Martin, H. Masson, M. Mauro, J.W. Morrice, L. Muhlstock, F. Nemeth, A. Noeh, G.N. Norwell, H.S. Palmer, J. Paradis, O. Parent, A. Pelland, J.P. Pepin, M. Perrin, G. Petit, G.E. Pfeiffer, R. Pichet, N. Poirier, H. Richard, R. Richard, G. Rioux, W.G. Roberts, A. Rousseau, P. Roussel, M. St-Amour, J. St-Charles, H.J. Sandham, R. Savoie, D.M. Scott, A. Sherriff-Scott, W. Showell, R. Simpkins, M. Smith, A. Soly, D. Sorensen, J. Soucy, F. Sullivan, M.A. de Foy Sutor-Côté, T.K. Thomas, F. Toupin, E. Tremblay, J. Trépanier, Y. Trudeau, C. Tulley, A. Villeneuve, R. Vincelle, H. Walker, etc.

Gravures et lithographies de: I. Bellefleur, J. Bonnet, A.J. Casson, V. Fiorucci, P. Gnass, J. Guittet, R. Lacroix, J.P. Lemieux, M. Pellus, J.P. Petit, J.P. Riopelle, R. Roussel, R. Savoie, G. Smith, L. Whitton, etc.

Sculptures: A. Bieler, J.J. Bourgaud, M. Bourgaud, A. Carli, S. Daoust, A. Fournelle, L. Gervais, A. Laliberté, J.P. Mousseau, etc.

ART EUROPÉEN
Mercredi le 8 février 1989 à 19h30

Acryliques et huiles de: A. Altman, H. Bacon, R. Besse, F. Bilek, G. Bottini, B. Brouwer, A.E. Chazalviel, R. Derfla, Y. Durham, F. Faucher, A. Fillon, Fran-Baro, M. Frigoli, J.E. Grace, A. Hamel, H. Houben, H. Jannot, P. Joissant, Kawun, E.E. Laborne, J.F. Laglenné, P. Lemasson, M.F. Leprun, J. LeVan, R.M. Limouse, R. Lin, G. Moisset, R. Montane, P. Morchain, R. Oudot, A. Pelec, Philibert, A. Planson, C. Ross, K. Sato, R. Smith, etc.

Aquarelles, pastels, gouaches, encre et dessins de: R. Bigot, C. M.-A. Challes, G.C. Deneux, W. Duncan, F. Dumail, Favre, A. Fillon, Flocan, Fortuyn, L. Génin, E. Graus-Sala, J. MacCulloch, B.C. Moloch, H. Ottmann, G. Parra, N. Poliakoff, H. de St-Denis, T.A. Steinlen, M. Utrillo, J.B. Valadié, H. Venturol, M. Vertes, S. Vigny, F. Will, etc.

Gravures et lithographies de: A. Apol, H. Bellmer, R. Boulanger, W. Bucholz, J. Carroz, M. Chagall, A. Derain, R. Dufy, J. Houplian, L. Icart, C. Lagar, J. Messager, P. Picasso, T.A. Steinlen, R. Van Dongen, V. Vasarely, C. Weisbuch, Zao Wou-Ki, etc.

Sculpture de: R. Rodin.

ANTIQUITÉS
Jeudi le 9 février 1989 à 19h30

de la succession Alfred Laliberté: Chaises curules, bas-relief, éléments de boiseries, encadrements.

Meubles: Commode miniature XVIII^e siècle.

Objets: Exceptionnel et rare cadran solaire du XVIII^e siècle par Butterfield à Paris, encrier en bronze et marbre par Marcel Debut, icône XIX^e siècle, statues en bois de St-Augustin, St-Joseph.

Bijoux: bagues, bracelets, pendentifs, boucles d'oreilles en or et platine et pierres précieuses.

Tapis anciens et tapisseries du XVIII^e siècle.

Porcelaine: assiette par Schoelcher (Paris 1806-1834), exceptionnelle tasse et soucoupe fin XVIII^e siècle.

Art primitif, Afrique, Amérique du Sud.

GRAVURES ANCIENNES et ESTAMPES ORIGINALES MODERNES, LIVRES ILLUSTRÉS MODERNES

Samedi le 11 février à 14h00

Des gravures et des estampes de: Ribot, Callot, Procaccini, Rabier, Uitz, Vogeler, Jungnickel, Wimmer, Kunisada etc., ainsi que des lots de gravures sur de nombreux sujets.

«Habits de diverses nations», Anvers 1605 de Bosch, 3 août 1581.

Importante collection de livres illustrés modernes. Des exemplaires signés avec suite, des tirages de tête, etc., de l'ancienne collection Raymond Souplex.

EXPOSITION



Vendredi le 3 février 1989 de 12h à 21h
Samedi le 4 février 1989 de 12h à 17h

Dimanche le 5 février 1989 de 12h à 17h
Lundi le 7 février 1989 de 12h à 21h

Catalogue disponible sur demande 10 \$

HÔTEL des ENCANS de MONTRÉAL

4521, boul. St-Laurent, Montréal, H2T 1R2
Téléphone: (514) 849-2505 Fax: (514) 282-0342

L'ACTUALITE INTERNATIONALE



PHOTO AP

Réchauffé de guerre froide

Ces trois hommes ont joué un rôle clé lors de la crise des missiles cubains, en 1962 : Robert McNamara (à droite), qui était alors secrétaire américain à la Défense, l'ex-ministre soviétique des Affaires étrangères Andreï Gromyko (à gauche) et Anatoly Dobrynine, hier à Moscou, à une conférence consacrée aux leçons qu'ils ont tirées du pire moment de la guerre froide.

Les États-Unis établiront des relations diplomatiques avec l'Angola

NEW YORK (AFP) — Les États-Unis envisagent d'établir progressivement des relations diplomatiques avec l'Angola pour la première fois depuis l'accès à l'indépendance de cette ancienne colonie portugaise en 1975, rapportait hier *The New York Times*.

Un responsable du département d'État a indiqué que Washington et Luanda ont eu des discussions sur l'ouverture d'une mission américaine à Luanda fonctionnant dans un premier temps comme un bureau de liaison similaire à celui dirigé par George Bush à Pékin en 1974-1975,

précise le quotidien new-yorkais.

Bien que l'Angola soit disposée à nouer des relations diplomatiques immédiates avec échange d'ambassadeurs, les responsables américains estiment que le processus doit se faire par étapes.

Selon l'administration américaine, poursuit le *New York Times*, le fait que les États-Unis financent des rebelles au régime de Luanda — l'Unita (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola) de Jonas Savimbi — alors que l'Angola est soutenue par l'Union soviétique, complique les négociations.

ARGENTINE

Des guérilleros des années 70 ont fait le coup

BUENOS AIRES (AFP) — Plusieurs des auteurs de l'attaque menée au début de la semaine contre la garnison de La Tablada, à 25 kilomètres à l'ouest de Buenos Aires, avaient fait partie de la guérilla des années 70 et nombre d'entre eux militaient depuis 1985 dans un groupuscule politique nommé « Mouvement tous pour la patrie » (MTP), confirmant des informations recueillies par l'AFP dans les milieux d'extrême-gauche.

Ces milieux — après en avoir douté dans un premier temps — ont reconnu, au lendemain de la publication de la liste officielle des tués et détenus, que les assaillants du camp militaire étaient bien pour la plupart des militants appartenant à leur famille politique.

Ils ont admis que le chef présumé du commando, l'avocat Jorge Banos, avait déjà laissé percer à plusieurs reprises depuis trois ans son intention de reprendre la lutte armée mais ne s'expliquaient pas pourquoi, en dépit du refus unanime de toutes les organisations d'extrême-gauche, il s'était finalement décidé à mettre son projet à exécution.

Tous les interlocuteurs interrogés par l'AFP ont condamné cette action et craignent désormais de devoir payer les conséquences de la suspicion, voire de la répression, dont ils s'attendent qu'elle va s'abattre sur les partis et organisations — humanitaires ou politiques — considérés comme « de gauche ».

Parmi les tués dont la liste a été rendue publique mercredi par la justice argentine, on relève notamment

les noms de José Luis Caldu et de Claudia Elsa Larreu, tous deux ex-membres, selon ces sources, de l'Armée révolutionnaire du peuple (ERP), une organisation clandestine d'idéologie trotskiste qui avait mené la guérilla en province de 1970 à 1978. Claudia Larreu — d'origine française — avait été arrêtée, torturée et violée sous la dictature et une de ses sœurs figure parmi les quelque 9,000 disparus de la répression.

Parmi les détenus, Roberto Felicetti et son épouse Dora Ester Molina, Juan Manuel Burgos, Miguel Angel Faldutti et Daniel Gabioud Almiron, étaient également connus dans les milieux d'extrême-gauche comme ayant appartenu à l'ERP.

La plupart d'entre eux ainsi que la majorité des membres du commando ayant attaqué La Tablada militaient désormais au sein du NTP, une organisation créée en 1985 par l'avocat Jorge Banos qui figure parmi les tués. Faute d'avoir pu recueillir le nombre légalement nécessaire de signatures, le NTP n'a jamais réussi à déposer ses statuts pour exister juridiquement en tant que parti.

Lyndon Larouche est condamné à 15 ans de prison

ALEXANDRIA, Virginie (AFP) — Lyndon Johnson, personnalité politique américaine d'extrême-droite et candidat à l'élection présidentielle de novembre dernier, a été condamné hier à 15 ans de prison pour escroquerie et fraude fiscale.

M. Larouche a été notamment reconnu coupable de n'avoir pas déclaré ses revenus depuis 1978 et d'avoir délibérément évité de rembourser \$ 30 millions qu'il avait empruntés à ses partisans politiques. Pour un total de 13 chefs d'accusation, il risquait un maximum de 65 ans de prison et de \$ 3,2 millions d'amende.

Le juge Albert Bryan du tribunal d'Alexandria (Virginie), dans la banlieue de Washington, a également condamné deux proches collaborateurs de M. Larouche, son trésorier, William Wertz, à cinq ans de prison et \$ 11,000 d'amende, et son conseiller juridique, Edward Spannaus, à cinq ans de prison et \$ 11,000 d'amende. Quatre autres aides financiers de M. Larouche doivent encore être jugés.

Après son condamnation, M. Larouche a déclaré à la presse qu'il était la victime innocente d'un complot des partisans de l'Union soviétique aux départements d'État et de la Justice. Il a prédit qu'il serait assassiné s'il allait en prison.

Devant le tribunal, quelques dizaines de ses partisans ont manifesté, brandissant des drapeaux américains et des pancartes sur lesquelles on pouvait lire : « Pardonnez à Larouche, tuez plutôt Satan » et « Déjouez le piège monté par le KGB pour tuer Larouche ».

Âgé de 66 ans, ancien marxiste, M. Larouche est connu pour ses prises de position radicales et pour certaines opinions originales comme sa conviction, plusieurs fois affirmée publiquement, que la reine Elizabeth d'Angleterre est le chef clandestin du trafic mondial de la drogue.

LE MONDE EN BREF

Le matériel de Siemens ne s'est pas rendu à destination

(D'après l'AFP) — Le géant de l'électronique ouest-allemand Siemens AG (à Munich) a reconnu hier que l'une de ses deux livraisons de matériel électronique destiné à une usine chimique n'était pas arrivé à Hong Kong, sa destination officielle. Siemens réagissait ainsi aux soupçons qui pèsent sur elle depuis que des journalistes, invités le 7 janvier sur le site de l'usine chimique libyenne de Rabta, qui pourrait être une fabrique de gaz de combat, y avaient vu des caisses frappées de la marque de la firme munichoise. En 1986 et 1988, deux livraisons de matériel électronique ont été expédiés théoriquement à Hong Kong par l'intermédiaire de Gesellschaft Fuer Automation, de Bochum, a-t-on appris auprès du groupe. Les commandes avaient été passées par Pen-Tsao-Materia-Center de Hong Kong. Mais l'ingénieur envoyé sur place pour vérifier l'installation n'a pas trouvé trace du matériel livré en 1986, a-t-on ajouté de même source.

L'armée sud-africaine se retire de Namibie

PRETORIA (d'après l'AFP) — Les forces armées sud-africaines (SADF) ont annoncé hier avoir déjà amorcé leur processus de retrait de Namibie, en prévision du déclenchement, le 1er avril prochain, du processus d'indépendance de ce territoire contrôlé par Pretoria depuis 1915. La veille, on avait appris à Windhoek (capitale namibienne) que le gouvernement namibien, mis sur pied par Pretoria en 1985, cesserait d'exister le 28 février, un mois avant la date prévue pour sa dissolution par la résolution 435 de l'ONU sur l'indépendance du territoire. Lors d'une conférence de presse à Pretoria, le chef des SADF, le général Jannie Geldenhuys, qui s'est refusé à fournir le moindre chiffre, a cependant indiqué que les SADF n'augmenteraient pas leurs effectifs dans le port de Walvis Bay (enclave sud-africaine sur la côte namibienne), ce qui revient à dire que toutes les troupes seront rapatriées en Afrique du Sud.

Bogota soupçonne le Portugal d'avoir vendu des armes à la guérilla

BOGOTA (AFP) — La Colombie a adressé une note de protestation au gouvernement portugais à la suite d'une vente d'armes provenant du Portugal et destinées, selon Bogota, à un mouvement de la guérilla colombienne, a-t-on appris hier de source officielle. Un chargement d'une dizaine de tonnes d'armes a été découvert en décembre dernier en Jamaïque. Selon Lisbonne, ces armes étaient destinées à l'armée colombienne, tandis que, selon Bogota, les destinataires étaient en fait les Forces révolutionnaires de Colombie (FARC, communistes). Dans sa note de protestation, Bogota demande au Portugal « une enquête complète » sur cette affaire et « l'adoption de mesures indispensables afin d'en éviter la répétition ». La note de protestation a été remise par le ministre colombien des Affaires étrangères Julio Londono à l'ambassadeur du Portugal à Bogota, Antonio Manuel Syder Santiago.

Le Viêt-nam souhaite le retour de Sihanouk

NEW DELHI (AFP) — Le Viêt-nam espère que le prince Norodom Sihanouk, chef de la résistance cambodgienne, va reconsidérer sa décision de se retirer des négociations de paix sur le Cambodge, a déclaré hier à New Delhi le ministre vietnamien des Affaires étrangères Nguyen Co Thach. M. Thach, qui accompagne en Inde le secrétaire général du Parti communiste vietnamien, Nguyen Van Linh, a souligné, au cours d'une conférence de presse, que le prince Sihanouk avait un rôle important à jouer dans les efforts de règlement du conflit cambodgien, bien « qu'il ne puisse décider de tout sur le Cambodge ». Le ministre n'a pas précisé si cette décision influencerait sur le projet du Viêt-nam de retirer le reste de ses soldats du Cambodge d'ici le mois de septembre, en cas de règlement politique. Il a toutefois réaffirmé que Hanoi achèverait ce retrait, commencé l'année dernière, d'ici décembre 1988, avec ou sans solution politique.

La répression du crime s'accroît en Chine

HONG KONG (AFP) — Près de 100 criminels ont été exécutés dans la province de Guangdong (sud de la Chine) au cours des 20 premiers jours du mois de janvier, soit le double du nombre des exécutions pendant la même période en 1988, a indiqué hier un journal de Hong Kong, citant des sources judiciaires de cette province. Cette augmentation s'explique par l'efficacité de la campagne de répression à l'encontre des criminels lancée dans cette province, considérée comme le paradis des gangsters, souligne le *Ping Pao*. Depuis décembre dernier, plusieurs centaines d'accusés ont été condamnés soit à la peine capitale, soit à l'emprisonnement à vie ou à d'autres peines de prison. Plus de 5,000 personnes ont été arrêtées et quelque 300 syndicats du crime démantelés, ajoute le journal. La campagne contre le crime a été lancée par les autorités en raison du taux alarmant des délits commis dans cette province, où plus de 14,000 cas ont été enregistrés en 1988, soit une augmentation de 56 % par rapport à 1987. Le nombre de crimes graves a augmenté de 76 %, soit le plus fort accroissement dans toute la Chine, selon les mêmes sources.

On assassine les Indiens du Brésil

BRASILIA (AFP) — Antonio Brand, directeur du Conseil des missionnaires pour les indigènes (CIMI), organisme lié à la Conférence nationale des évêques du Brésil, a affirmé jeudi à Brasilia que 36 Indiens avaient été assassinés en 1988. Selon le CIMI, 28 des meurtres sont directement liés à des conflits pour la possession de la terre. M. Brand a accusé le gouvernement fédéral d'être le principal responsable de l'augmentation de la violence contre les indigènes. « Le gouvernement brésilien soumet totalement les droits des peuples indigènes, garantis par la nouvelle constitution, aux programmes d'exploitation économique qui, dans la pratique, servent les intérêts des grands groupes économiques brésiliens et étrangers », a-t-il dit.

AVIS DE CONCOURS

CONCOURS OUVERTS AUX HOMMES ET AUX FEMMES

DIRECTEURS DU SCRUTIN*

Nous sommes à la recherche de personnes désirant relever un défi relié à la fois à la gestion administrative, à la formation de personnel et aux relations publiques pour combler le poste de directeur du scrutin dans les circonscriptions électorales de:

JACQUES-CARTIER, L'ASSOMPTION, MARQUETTE, MÉGANTIC-COMPTON, OUTREMONT .

Attributions

Assumer dans sa circonscription électorale la responsabilité de la tenue des événements électoraux ainsi que de la délimitation des sections de vote et des secteurs électoraux.

Conditions d'admission aux concours

Posséder la qualité d'électeur et être domicilié dans la circonscription électorale pour laquelle la candidature est posée ou dans une circonscription électorale contiguë pourvu, dans ce dernier cas, que la fonction puisse être exercée d'une façon satisfaisante comme si le candidat était domicilié dans la circonscription électorale pour laquelle il est nommé.

Compétence recherchée

Posséder une expérience dans diverses activités professionnelles ou personnelles reliées aux domaines de la gestion administrative, de la formation de personnel et des relations publiques, ainsi que des habilités professionnelles pertinentes à l'exercice des fonctions de directeur du scrutin. De plus, une bonne connaissance de la Loi électorale et de la circonscription électorale est nécessaire. Il est également souhaitable que le domaine électoral soit familier au candidat. La connaissance de la langue anglaise est requise lorsque le nombre d'électeurs anglophones le justifie.

Durée du mandat

La durée du mandat d'un directeur du scrutin est de cinq ans.

Notons que, dans le cas d'une personne qui exerce déjà d'autres fonctions et qui

obtiendrait un poste de directeur du scrutin, la Loi électorale oblige son employeur à lui accorder un congé sans solde et à ne pas exercer de sanctions à son égard pendant qu'il agit à titre de directeur du scrutin, et ce, pour le temps nécessaire à la gestion des événements électoraux.

Rémunération

Le taux horaire pour cet emploi est d'environ 25 \$. Le nombre d'heures requis annuellement peut varier entre 30 et 600 heures selon le nombre et la durée des activités.

Inscription

Pour obtenir un formulaire d'inscription ou toute autre information relative à ces concours, veuillez composer, entre 8 h 30 et 16 h 30, du lundi au vendredi, l'un ou l'autre des numéros de téléphone suivants: pour la région de Québec: 643-5380 à l'extérieur de Québec (sans frais): 1-800-463-4378.

Les formulaires d'inscription doivent parvenir aux bureaux du Directeur général des élections avant 16 h 30 le 10 février 1989.

* Le masculin est ici utilisé sans aucune forme de discrimination.



Le Directeur général des élections du Québec

Cinq Églises à la recherche d'un « monde juste »

Une Colombienne et une Sénégalaise témoignent

Clément Trudel

LES FAÇONS d'en arriver à « un monde juste » dans des pays où la dette extérieure compromet tout vrai développement font l'objet, jusqu'au 6 février, un peu partout au Canada, de réflexions et de témoignages suscités et encouragés par cinq grandes Églises (anglicane, luthérienne, presbytérienne, unie et catholique), avec l'appui de l'ACDI. On en avait jeudi soir un échantillon, place de la Cathédrale, à Montréal, où une Colombienne et une Sénégalaise ont exposé la difficulté quotidienne de survivre dans leurs pays (elles avaient, plus tôt, rencontré un groupe de journalistes).

En Colombie, la présence d'une « mafia » qui tire un revenu supérieur à celui de l'État accompagne un phénomène de violence inouï : 5,475 morts l'an dernier, soit plus qu'à Beyrouth. Mais la Colombie n'est pas officiellement en guerre ! Cette violence s'alimentait déjà à l'injustice sociale, estime Amparo Beltran, qui dirige à Bogota le Cepalc, centre de communications « populaire » qui

épaula les mouvements se consacrant au mieux-être des plus humbles. L'une des affiches conçues par des gens du Cepalc proclame : « La santé, ça s'exige, ça ne se mendie pas. »

La journaliste sénégalaise Eugénie Aw ne cache pas, pour sa part, qu'au Sénégal, « les problèmes d'ordre économique deviennent des problèmes d'ordre politique », compte tenu des conditions exigées de son pays pour rembourser sa dette à la Banque mondiale et au Fonds monétaire international. Le Sénégal n'embauche plus de médecins depuis deux ans, il laisse au chômage des « maîrisables » en droit, en économie, voire en agronomie. Non pas que le Sénégal ait les moyens de se priver de telles compétences ! Le modèle de croissance au profit d'une petite élite pousse les décideurs à s'abriter dans des budgets déjà insuffisants pour l'éducation et la santé.

La jeunesse sénégalaise (56 % de la population a 18 ans ou moins) s'agit en raison d'un avenir bouché; elle goûte à la répression. Les médias, dont le parti au pouvoir a le quasi-monopole (il y a 18 partis politiques au Sénégal), ne donnent pas

aux Sénégalais une tribune suivie pour réagir aux conditions qu'ils apprennent à ne plus subir. D'où le paradoxe, selon Mme Aw, du Sénégal, modèle de démocratie « formelle » où il faut parfois profiter de la présence de correspondants étrangers pour que les faits soient connus — comme lors des élections du printemps 1988 où il se produisit de nombreux cas de fraude dans les bureaux de vote (un journaliste non sénégalais a même réussi à voter). La journaliste fait état de courants récents, gages d'un avenir différent : des journalistes se regroupent en coopératives et tentent de se dégarer des circuits officiels et de l'atmosphère de magouille.

Depuis 15 ans, ce même type de débat revient, à l'invitation des Églises qui affirment dans leur message : « La dégradation et la destruction de la création, et le fardeau insoutenable de la dette supporté par ceux qui ont le moins le moyen de la solder, rend encore plus urgents ces appels » pour que s'instaurent des voies alternatives, propres à faire naître les « valeurs d'un monde plus juste. »

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

ARAFAT À MADRID

L'OLP et la Communauté européenne adoptent un « accord de coordination »



Le chef de l'Organisation de la Palestine, Yasser Arafat, et Mgr Hilarion Capucci, ex-archevêque catholique de rite grec à Jérusalem, pendant une réunion avec les ministres des Affaires étrangères de la CEE, hier à Madrid.

MADRID (AFP) — La rencontre, hier à Madrid, de Yasser Arafat avec les ministres de la « troïka » de la CEE (France, Espagne, Grèce) constitue « une nouvelle étape importante » du processus de paix au Proche-Orient, engagé en décembre 1988 au Parlement de Strasbourg à l'initiative de la France et de la CEE, a-t-on indiqué de source diplomatique espagnole.

À l'issue de la réunion, M. Arafat a déclaré que la CEE et l'OLP étaient « parvenus à un accord de coordination pour promouvoir un processus en vue d'une paix juste et durable au Moyen-Orient », a-t-on ajouté de même source.

« L'attitude de l'OLP n'est pas conjoncturelle ou tactique mais stratégique », a souligné le leader palestinien, en ajoutant : « Nous avons une responsabilité historique politique et morale. J'espère que nous nous verrons tous, un jour, en Palestine. »

Les trois ministres européens des Affaires étrangères, Francisco Fernandez Ordóñez (Espagne), Roland Dumas (France) et Karolos Papoulias (Grèce) avaient commencé la matinée en prenant ensemble un petit déjeuner de travail au palais de Viana qui est le siège de la diplomatie espagnole.

Ils avaient été rejoints peu après 10 h locales par M. Arafat qui était accompagné de son ministre des Affaires étrangères Farouk Kaddouhi et huit hauts fonctionnaires de l'OLP. L'archevêque de Jérusalem, Mgr Hilarion Capucci, et le commissaire européen aux Affaires méditerranéennes, Abel Matutes, ont également pris part à cette réunion.

Le ministre français des Affaires étrangères a décrit ce premier contact comme « très fructueux et utile ». Parmi les questions évoquées, le ministre français a cité la possibilité de créer « un comité préparatoire » de la conférence internationale proposée par la France, en accord avec les pays de la communauté et avec l'appui de l'Union soviétique.

La réunion de Madrid devrait permettre en associant, par la suite, à

l'Europe communautaire, une majorité de pays arabes, de favoriser le rétablissement de la paix au Moyen-Orient où tous les États — particulièrement Israël — « auront droit à l'existence à l'intérieur de frontières reconnues par les Nations unies après la disparition de tous risques de guerre », a dit M. Dumas à l'issue de cette rencontre.

Le ministre a indiqué que, pendant cette réunion, il n'y a pas eu de dialogue personnel entre les ministres européens et M. Arafat, mais un échange de vues générales entre les deux délégations.

L'initiative européenne a été, jusqu'à présent, plutôt mal accueillie par Jérusalem, toujours attaché au principe d'une négociation directe avec la Jordanie et « des représentants palestiniens ».

« Pourtant, personne, et encore moins les dirigeants français, ne désire que ce processus puisse se dérouler au détriment, ou aux risques, d'Israël », a affirmé M. Dumas. Dans l'esprit des Européens, la rencontre de Madrid devrait être suivie d'autres échanges de vues avec les pays arabes et notamment les pays possédant une frontière commune avec Israël.

Pendant ce temps, ainsi que l'a affirmé durant la réunion M. Arafat, cité par des sources diplomatiques, « l'intifada va se poursuivre dans les territoires occupés ». Par ailleurs, il est possible, a-t-il indiqué, le ministre français, que Yitzhak Shamir, premier ministre d'Israël, après un voyage à Paris où il rencontrera le président François Mitterrand, puis à Washington où il sera reçu par le président George Bush, vienne à Madrid afin de rencontrer, à son tour, la « troïka » européenne.

« Une conférence internationale sur la paix au Proche-Orient ne peut être organisée du jour au lendemain », ont admis M. Arafat et ses interlocuteurs. En fin de matinée, M. Arafat et sa suite ont été reçus en audience par le roi Juan Carlos, avant un déjeuner offert par le ministre espagnol des Affaires étrangères.

Discussions secrètes entre Palestiniens et Israéliens

JÉRUSALEM — Le coordonnateur des activités israéliennes dans les territoires occupés, Schmuël Goren, a rencontré, à plusieurs reprises depuis dimanche, Fayçal Hussein, principale figure du nationalisme palestinien, actuellement en détention administrative, a révélé hier le quotidien israélien *Maariv* (indépendant).

La teneur de ces conversations confidentielles, qui ont eu lieu à la prison de Ramleh où est détenu M. Hussein, ont été communiquées à la direction de l'OLP, affirme également le journal.

Ce sont des proches de M. Hussein, venus le visiter en prison, qui

se sont chargés de transmettre à l'extérieur le contenu de cette conversation, ajoute *Maariv*, sans toutefois préciser si cette « fuite » s'est faite avec ou sans l'accord des autorités israéliennes.

Toujours selon *Maariv*, c'est le ministre de la Défense, Yitzhak Rabin, qui a demandé à M. Goren de prendre contact avec M. Hussein. Ce dernier devrait être libéré demain après avoir passé six mois de détention administrative. M. Rabin a, en effet, décidé de ne pas renouveler cette peine, avait-on annoncé mercredi de sources proches de la Défense.

Le président du Pérou plaide pour un « désarmement financier »

LIMA (d'après l'AFP) — Le président péruvien Alan García a rejeté, hier matin, le programme d'ajustement de l'économie péruvienne proposé par le Fonds monétaire international (FMI), condition de l'obtention de nouveaux crédits, et demandé l'ouverture de négociations sur un « désarmement financier » sur le modèle du désarmement nucléaire, afin de régler le problème de sa dette.

« La première proposition du FMI ne nous convient pas et nous paraît insuffisante », a notamment déclaré le chef de l'État péruvien au cours d'une rencontre avec l'Association de la presse étrangère à Lima.

« Nous en attendons un autre, a-t-il ajouté. Ne pas obéir au FMI ne signifie pas rompre la communication. Nous allons continuer à discuter, à consulter en attendant que commence le désarmement financier. »

Les experts du FMI, selon les Péruviens, ont proposé le paiement par le Pérou d'un montant « symbolique » de \$ 30 à \$ 50 millions, suivi de l'envoi d'une mission du FMI à Lima et de la mise en place d'un programme de stabilisation de l'économie de 18 mois, prévoyant notamment la liberté des changes, l'élimination immédiate du déficit du secteur public, la suppression de l'indexation des salaires et des taux d'intérêt privilégiés.

Des discussions s'ouvriraient ensuite pour l'obtention d'un crédit-relais de « pays amis » afin de rembourser les arriérés de la dette péruvienne, et enfin des négociations avec les autorités financières internationales pour l'octroi de nouveaux crédits au Pérou.

Pour le chef de l'État péruvien, qui a demandé que le problème de la dette soit envisagé de manière « politique », le FMI joue son rôle mais seulement « avec une perspective comptable ». Le président García a défendu à nouveau la décision du Pérou de limiter unilatéralement le paiement de sa dette. « Il est possible que nous ayons été isolés, a-t-il dit. Mais c'est inévitable, nous allons avoir de la compagnie. Déjà, le Brésil et le Venezuela sont un peu dans la même situation. »

Le chef de l'État péruvien a également estimé que la grave crise économique que traverse le pays depuis l'année dernière n'avait rien à

Kadhafi souhaite un dialogue avec Bush

NEW YORK (AFP) — Le président libyen Mouammar Kadhafi a déclaré n'avoir jamais eu de contact direct avec une quelconque administration américaine et souhaite ouvrir un dialogue avec celle du nouveau président George Bush.

Dans une interview à la chaîne de télévision ABC à Tripoli diffusée hier soir, le chef de la révolution libyenne a estimé que le président Bush était « un homme totalement différent de M. Reagan ». Le nouveau dirigeant américain « est un politicien, un homme positif, un homme pratique ».

En revanche, pour M. Kadhafi, « M. Reagan avait l'habitude de traiter la présidence comme une scène de théâtre où il jouait ses numéros ».

En ce qui concerne l'usine de Rabta, qu'il affirme toujours être destinée à la production de produits pharmaceutiques et non d'armes chimiques, le colonel Kadhafi a indiqué qu'il inviterait des diplomates et des journalistes à son inauguration. Il n'autoriserait cependant pas l'accès libre d'inspecteurs étrangers à ce complexe. « Dans le cas contraire, nous devrions nommer une commis-

sion internationale d'observateurs qui inspecterait toutes les usines dans le monde de façon continue et périodique », a-t-il affirmé.

M. Kadhafi a démenti soutenir le terrorisme. Il a comparé Abou Nidal, un dissident de l'OLP considéré comme un dangereux terroriste, qu'il a qualifié de libérateur de son pays, à l'Américain George Washington, au Chinois Sun Yat-Sen et à l'Italien Garibaldi.

Enfin, le président libyen préconise une attitude « d'attente » à l'égard des récentes ouvertures de paix en direction d'Israël du leader de l'OLP Yasser Arafat. Si les Palestiniens retrouvaient leur foyer national, a-t-il affirmé, Israël cesserait d'exister, car « il est impossible d'établir deux États entre la rivière du Jourdain et la mer Méditerranée ».



George Bush a donné hier sa première conférence de presse à titre de président.

Bush entend être prudent avec l'URSS

Il visitera Séoul et Pékin fin février

Pascal Taillandier

WASHINGTON (AFP) — Le président américain George Bush, affirmant que la « prudence est à l'ordre du jour », a déclaré hier qu'il entendait prendre son temps avant de développer les relations avec l'URSS et qu'il n'était pas prêt à lancer immédiatement de grandes initiatives de politique étrangère.

Au cours de la première conférence de presse — imprévue — de son mandat, M. Bush a cependant annoncé qu'il ajoutait une troisième étape à la tournée qu'il fera en Asie fin février à l'occasion des obsèques de l'empereur du Japon Hirohito. Outre la Chine, les 25 et 26 février, le président américain ira en Corée du Sud le 26 pour « renforcer les relations » entre les deux pays.

M. Bush a démenti vouloir « jouer la carte chinoise » en se rendant à Pékin avant de rencontrer le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev. Il a estimé que cette visite était « appropriée » du fait qu'il se trouvera dans la région. Elle « ne lance aucun signal au détriment de quelqu'un d'autre », a-t-il affirmé, soulignant que Washington avait des « relations solides » avec la Chine et que lui-même avait des liens étroits avec Deng Xiaoping.

Rappelant qu'il avait décidé de réévaluer l'ensemble des relations des États-Unis avec l'étranger, M. Bush a indiqué qu'il avait assuré M. Gorbatchev, lundi au cours d'une « longue conversation téléphonique », qu'il n'avait pas l'intention de « traîner les pieds » dans l'amélioration des relations soviéto-américaines.

Au contraire, « je veux prendre l'offensive pour faire avancer ces relations », a-t-il déclaré, affirmant ne pas pouvoir simplement « jouer la défense » et « réagir » aux propositions soviétiques. Mais, a-t-il ajouté, « notre position est : prenons notre temps, voyons où nous nous trouvons [...] formulons une politique et ensuite avançons [...] Oui, nous devons être prudents ».

Interrogé sur les questions de politique étrangère à propos desquelles il entendait prendre l'initiative, M. Bush a répondu : « Toutes. » Mais, a-t-il dit, « il nous faut un peu de temps [...] Je ne peux dire où vous

verrez la première initiative importante, si ce sera au Proche-Orient ou en Amérique centrale, sur la dette du tiers monde ou l'URSS. [...] La prudence est à l'ordre du jour. »

M. Bush a d'autre part justifié la décision de son secrétaire d'État James Baker de fermer l'ambassade américaine à Kaboul, affirmant qu'il y avait « de nombreuses incertitudes » quant à la situation qui prévaudra en Afghanistan après le retrait des troupes soviétiques. « Il s'agit d'une mesure de prudence pour protéger une poignée de vies américaines », a-t-il dit.

Il a estimé que les États-Unis devraient jouer un « rôle de catalyseur pour amener la paix » et la « stabilité » en Afghanistan après le retrait soviétique, dont il s'est déclaré « convaincu » qu'il sera achevé d'ici le 15 février comme prévu par les accords de Genève.

Le président américain a, par ailleurs, réaffirmé que son appel à la libération des otages américains détenus au Liban s'adressait « à tous ceux qui peuvent aider à cette libération » et non pas seulement à l'Iran. Il s'est dit certain que le « gouvernement iranien ne détient pas les otages », mais a estimé qu'il pouvait user de son influence pour leur libération.

Interrogé sur une éventuelle rencontre du secrétaire d'État James Baker avec le chef de l'OLP Yasser Arafat, M. Bush a souligné que Washington « commençait juste à discuter ». Mais, a-t-il ajouté, si l'OLP continue de respecter ses promesses de reconnaître le droit à l'existence d'Israël et de renoncer au terrorisme, « nous aurons, lorsque ce sera approprié, des rencontres avec l'OLP ».

M. Bush, enrhumé et la voix légèrement enrouée, a répondu pendant plus de 40 minutes aux questions des journalistes dans un style détendu contrastant avec celui de son prédécesseur Ronald Reagan.

« Je voulais simplement passer pour discuter avec vous de ma première semaine, a-t-il dit en guise d'introduction. Cela a été une bonne semaine, facile », a-t-il affirmé, ajoutant toutefois : « Mon opinion est qu'il faut apprécier pendant qu'il en est temps parce que je m'attends à des changements [...] à un peu plus de confrontations. »

NOUVEAU: INVESTIR DANS L'ART

UN MARCHÉ FASCINANT

★ LE REÉR — OEUVRES D'ART

— Investissez dans les meilleurs peintres canadiens grâce au REÉR du Fonds National d'Oeuvres d'Art

★ LOUER OU ACHETER LES OEUVRES DE 800 ARTISTES

— Galerie d'art vente et location du musée des Beaux-Arts de Montréal

★ EXPOSITION DE 20 SCULPTEURS QUÉBÉCOIS

★ LIVRES RARES, MANUSCRITS, LETTRES D'ÉCRIVAINS CÉLÈBRES, LIVRES D'ART

★ APPORTEZ VOS OBJETS D'ART AU SALON! PEUT-ÊTRE VALENT-ILS UNE FORTUNE?

— Évaluation gratuite à la Bourse d'Oeuvres d'Art de Montréal

★ CONFÉRENCES — TABLE RONDE

PLUS Richesses Naturelles



PLACE BONAVENTURE
27 au 31 JANVIER VENDREDI au MARDI
MIDI à 22h
LE DEVOIR

VOYAGES PREMIÈRE CLASSE
Le monde latin à votre portée

Portugal avion + 13 jrs location de voiture + 3 nuits d'hébergement \$579	Pérou - Argentine Brisil (avion et hôtel) \$1829 Pérou (avion seul) \$619	Argentine - Brésil Brisil (avion et hôtel) \$1299 Colombie (avion et hôtel) 2 semaines \$663	Espagne avion + 13 jrs location de voiture + 3 nuits d'hébergement \$879
---	--	--	--

Parmis du Québec

Anjou QUÉBEC
FONDÉ EN 1953
INNOVE ENCORE...

Notre chef a préparé pour vous les pâtes à l'italienne dont il a le secret

Lasagne à la florentine
Cannelloni à la napolitaine
Ravioli à la romaine
Aubergines parmigiana

la boucherie charcuterie traiteur c'est notre métier!

1025, rue Laurier o. Outremont 272-4065 ou 272-4086

ÉTUDIANTS

La chasse aux emplois d'été sera ardue

L'opposition s'inquiète et dénonce le gel des budgets

OTTAWA (PC) — Vous êtes un étudiant sur le point de vous lancer dans votre chasse annuelle aux emplois d'été ? Faudrait pas trop compter, disent les partis d'opposition fédéraux, sur le gouvernement Mulroney et son programme « Défi 89 », dont le ministre d'État à la Jeunesse Jean Charest rendait publiques, hier.

Pour la quatrième année consécutive, le budget du programme gouvernemental d'aide à la création d'emplois d'été pour les étudiants est

gelé.

Comme en 1988, la somme de \$139 millions sera affectée aux deux principales composantes du programme, qui a procuré quelque 330.000 emplois à des étudiants depuis sa création en 1985.

Tout près de \$119 millions seront consacrés à la composante Emploi d'été-Expérience de travail (EET), qui prend la forme de subventions salariales aux employeurs qui embauchent des étudiants. Ot-

tawa veut mettre cette année l'accent sur les étudiants de niveau secondaire, qui représentent plus de 70 % des étudiants au chômage.

La somme de \$119 millions est toutefois de \$8 millions inférieure à ce qui était consacré à l'EET l'année dernière. C'est que, a expliqué le ministre Charest en conférence de presse, le gouvernement veut donner plus d'importance en 1989 aux Ateliers d'orientation au travail (AOT), dont les fonds passent de \$12 à \$20

millions.

Les AOT, qui sont venus en aide à 7.100 étudiants en 1988, sont des services d'orientation qui s'adressent aux décrocheurs potentiels.

Au total, le gouvernement conservateur consacrera cette année tout près de \$199 millions à « Défi 89 », un montant qui comprend toutefois une somme de \$31.3 millions au titre de contributions versées par Ottawa aux « stratégies jeunesse » provinciales lancées au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve.

M. Charest se flatte d'ailleurs d'innover dans la lutte contre les disparités régionales, dans la mesure où le gouvernement fédéral donne de plus en plus d'argent aux provinces pauvres comme le Nouveau Brunswick et Terre-Neuve, et de moins en moins aux mieux nantis comme le Québec et l'Ontario.

Cette stratégie, a dit le ministre, a eu des effets bénéfiques presque instantanés, puisqu'à Terre-Neuve, le chômage étudiant estival est passé de 27 % en 1987 à 16 % l'année dernière. Le Québec a, soit dit en passant, reçu la somme de \$30 millions en 1988 dans le cadre de ce programme.

Pour le néo-démocrate Nelson Riis, le programme annoncé hier « donne de bonnes raisons au premier ministre Brian Mulroney de chasser M. Charest du nouveau cabinet dont il s'apprête à annoncer la formation ».

Il applaudit le fait que le gouvernement accroisse son aide aux décrocheurs, mais déplore qu'il le fasse « sur le dos des étudiants qui ont besoin d'un emploi pour subvenir à leurs besoins ».

Pour le Libéral John Hanley aussi, l'initiative gouvernementale ne fait rien pour alléger le fardeau financier croissant auquel ont à faire face les étudiants au Canada.

Même son de cloche en provenance de la Fédération canadienne des étudiants (FCE), qui représente quelque 500.000 étudiants de niveau post-secondaire au Canada anglais. La Fédération estime que « Défi 89 » répond inadéquatement à l'augmentation des coûts liés à l'éducation, a indiqué en conférence de presse sa présidente Beth Brown.

Environ 20 % des étudiants accusent des dettes de plus de \$10.000 au terme de leurs études, a souligné Mme Brown.

« Défi 89 » comprend diverses autres composantes : prêts aux étudiants entrepreneurs (\$800.000), Centres d'emploi du Canada pour étudiants et Programme des stagiaires autochtones (\$13.1 millions) et Promotion des initiatives privées (\$800.000).

La proportion d'immigrants au pays n'a pas vraiment bougé depuis 1951

OTTAWA (PC) — Les immigrants formaient 16 % de la population totale du pays en 1986, une proportion qui n'a pas tellement bougé depuis 1951, a indiqué hier Statistique Canada. Mais en Ontario, où vivaient plus de la moitié des immigrants, ils comptaient pour le quart de la population.

À l'autre bout de l'échelle, on trouve Terre-Neuve où les immigrants représentaient moins de 2 % de la population, souligne le rapport, basé sur le recensement de 1986 et rendu public cette semaine.

Énumérant toute une série de données les plus diverses sur les immigrants et leurs particularités, Statistique Canada révèle que les immigrants, moins nombreux que les non-immigrants dans la recherche d'emplois, gagnaient néanmoins un revenu moyen supérieur à celui des non-immigrants en 1985, et ce, dans toutes les provinces à l'exception de la Colombie Britannique.

Les immigrants mâles travaillant à temps plein gagnaient en moyenne \$31.843 par an, contre \$38.163 pour les citoyens canadiens. Mais l'écart jouait en sens contraire pour les femmes immigrantes, qui ne gagnaient en moyenne que \$19.721, par rapport à \$20.062 pour les non-immigrantes.

L'étude constate que 64,7 % des immigrants occupaient un emploi, soit légèrement moins que le taux de 66,9 % pour les non-immigrants.

Mais les chances d'emploi s'amélioraient à mesure que la période de temps passée au Canada s'allongeait. Par exemple, 76,7 %

de ceux qui sont entrés ici entre 1967 et 1977 travaillaient contre 60,2 % de ceux qui sont arrivés entre 1983 et 1986.

Côté instruction, l'agence fédérale a relevé des différences considérables. Tandis que 12 % détenaient un diplôme universitaire, contre 9 % chez les personnes nées au Canada, 23 % détenaient moins qu'une neuvième année, contre 16 % chez les non-immigrants.

Chez les femmes, plus du quart des immigrantes n'avaient pas fait leur neuvième année, contre 20 % pour les immigrants et 16 % pour les femmes nées ici.

Près des deux tiers de tous les immigrants vivant au Canada en 1986 étaient d'origine européenne. Mais plus de 70 % de tous ceux qui sont entrés au pays entre 1978 et 1986, étaient de pays autres que l'Europe.

Pour la plupart, les immigrantes étaient de jeunes adultes quand ils sont venus s'installer ici. A peine 5 % d'entre eux avaient moins de 15 ans lorsque le recensement a été effectué contre un quart du reste de la population canadienne.

Et 17 % des immigrants étaient âgés de 65 ans ou plus. Cette proportion n'était que de 9 % chez les non-immigrants.

De ceux qui étaient admissibles à la citoyenneté canadienne, 79 % l'avaient obtenue en 1986.

Enfin, Statistique Canada a noté que plus de la moitié des immigrants était de langue maternelle autre que le français ou l'anglais, mais que la majorité d'entre eux parlait anglais à la maison.

Les jeunes péquistes recrutent

QUÉBEC (PC) — Le comité national du Parti québécois lancera mardi à l'Université de Montréal une vaste campagne de recrutement dans les institutions scolaires et de sensibilisation des jeunes à la cause de la souveraineté du Québec.

Dans sa tournée des 40 CÉGEPs et universités qu'il prévoit terminer en deux mois, le comité rencontrera des étudiants mais aussi des organismes communautaires.

Le président du comité des jeunes

péquistes, André Boisclair, a expliqué hier qu'il se donne comme objectif de former des associations d'étudiants péquistes dans les cégeps et universités comme aux belles années du parti.

Mardi à Montréal, le président du parti, Jacques Parizeau, prononcera une allocution devant près de 1.000 jeunes que veut réunir le comité pour lancer son opération charme à l'amphithéâtre de l'université.



JANVIER 1989

LES LUNDIS

3 Soirées: 30 janvier, 6 et 13 février à 19:30
Révolutions américaine et française: oppositions et influences au Québec du XVIIIe siècle
Yvan Lamonde — Frais: 25\$

6 Soirées: du 30 janvier au 6 mars à 19:30
La Chine du XXe siècle: la république populaire de 1949 à aujourd'hui
Sun Tingyuan — Frais: 50\$

LES MARDIS

3 Soirées: 31 janvier, 7 et 14 février à 19:30
Créer son décor intérieur
Nicole Vekemans — Frais: 35\$

Le livre et le lecteur: une relation pleine de défis et de plaisirs
Corrine Bolla-Paquet — Frais: 25\$

Créativité I: outils de base (cours atelier)
Marité Perron — Frais: 55\$

6 Matinées: du 24 janvier au 28 février à 13:30

Le corps et l'inconscient en médecine psychosomatique (cours atelier)
Jean Lapiere — Frais: 125\$
Lieu: Centre Hospitalier Côte-des-Neiges, 4565, chemin Queen Mary (stationnement gratuit)

12 Matinées: du 24 janvier au 11 avril à 13:30
Histoire de l'art (panorama)
Monique Gauthier — Frais: 100\$
Lieu: Pavillon 3200, rue Jean-Brillant

LES MERCREDIS

3 Soirées: 1er, 8 et 15 février à 19:30
Les anciens Maya: quelques pas sur le chemin de leur réinvention
Dominique Michelet — Frais: 25\$

L'affirmation de soi (cours atelier)
Manon Brault — Frais: 55\$

Une stratégie alimentaire pour la femme d'aujourd'hui
Louise Lambert-Lagacé — Frais: 25\$

12 Matinées: du 25 janvier au 12 avril à 13:30
Les arts au Québec
Monique Gauthier — Frais: 100\$
Lieu: Pavillon 3200, rue Jean-Brillant

LES JEUDIS

3 Soirées: 2, 9 et 16 février à 19:30
S'aider et aider les autres à bien vieillir
Jean-Luc Héty — Frais: 25\$

6 Matinées: 19, 26 janvier et 9 février; 30 mars, 6 et 13 avril à 13:30. Relâche le 2 février
L'opéra: prélude à la saison 89
Guy Marchand — Frais: 50\$
Lieu: Pavillon 3200, rue Jean-Brillant

6 Soirées: 19, 26 janvier et 9 février; 30 mars, 6 et 13 avril à 19:30. Relâche le 2 février.
L'opéra: prélude à la saison 89
Guy Marchand — Frais: 50\$
Lieu: Faculté de musique, 200, ave Vincent d'Indy.

6 Soirées: du 9 février au 16 mars à 19:30
Connaître et déguster les vins
Jules Roiseux — Frais: 110\$

9 Soirées: du 26 janvier au 23 mars à 19:30
Perception visuelle d'une oeuvre d'art
Suzel Perrotte — Frais: 85\$

FIN DE SEMAINE

Samedi, 11 et 18 février de 9:00 à 16:30
L'art de bien vivre le stress (cours atelier)
Robert Béliveau, Jacques Lafleur — Frais: 100\$
Lieu: Pavillon 3200, rue Jean-Brillant.

Lieu: PAVILLON PRINCIPAL (sauf exception) Entrée Z-1 rampe mobile 2900, Édouard-Montpetit — Métro Université de Montréal. Automobilistes: Garage étagé rue Jean-Brillant.
Inscriptions: Lors de la première rencontre. Pour les cours ateliers — nombre limité de participants — il est préférable de s'inscrire à l'avance. Demander le formulaire d'inscription au 343-6090 et le retourner à l'adresse indiquée.



Université de Montréal

Faculté de l'éducation permanente

BROCHURE GRATUITE SUR DEMANDE: 343-6090

Vous l'avez sûrement reçu... mais avez-vous reçu tous vos reçus?

1988
Guide d'impôt général

Dans ce guide

Table des matières	3
Du nouveau pour 1988	2
Quand allez-vous recevoir votre remboursement?	69
Avez-vous besoin de guides supplémentaires?	5
Nouvelles tables d'impôt	55
Index	51

PLUS

- Exemples
- Instructions pour chaque ligne
- Tuyaux
- Questions et réponses

Revenu Canada offre ses services aux contribuables dans les deux langues officielles.
Revenue Canada offers services to the taxpayers in both official languages.

Vous avez sans doute déjà reçu le Guide d'impôt général de 1988 avec votre déclaration. Sinon, vous pouvez vous en procurer un exemplaire au bureau de poste ou au bureau du district d'impôt le plus près de chez vous.

Avant de remplir votre déclaration, vous aurez besoin de divers feuillets de renseignements et reçus (T4, T5, 740AS, etc.). Votre employeur et les établissements financiers avec lesquels vous faites affaire doivent vous envoyer tous ces documents d'ici la mi-mars. Si vous ne les avez pas reçus, consultez votre guide pour savoir ce que vous devez faire.

Vous devez inscrire dans votre déclaration votre numéro d'assurance sociale ainsi que votre adresse. Votre déclaration sera ainsi traitée plus rapidement. De plus, en vertu d'une disposition législative adoptée par le Parlement en 1988, vous devez donner votre numéro d'assurance sociale à vos établissements financiers. Si vous n'avez pas de numéro d'assurance sociale, demandez-en un à votre centre d'emploi.

Quoi qu'il en soit, consultez sans tarder le Guide général. Il vous donne des explications précises et une liste de guides particuliers dont vous aurez peut-être besoin. Vous y trouverez, de plus, une description détaillée, accompagnée d'exemples, des nouveaux crédits d'impôt et de la façon de les demander. Il n'y a rien de bien sorcier dans ces nouveaux crédits, mais n'attendez pas à la dernière minute pour en prendre connaissance. Consultez l'étape 4 de votre guide afin de ne pas oublier un crédit auquel vous avez droit.

Si vous avez des questions, appelez-nous ou venez nous voir. La liste des numéros de téléphone où nous joindre est donnée à la fin du guide. Nous avons prolongé les heures de service téléphonique pour mieux vous servir.

Pour y voir clair dans vos affaires



Revenu Canada

Impôt

Revenue Canada

Taxation

Canada

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

Directeur ou directrice communications et affaires des anciens

Un effectif étudiant qui augmente progressivement, de nouveaux centres de recherche, des programmes français élargis, l'expansion de la formation à distance et une campagne de développement couronnée de succès sont tous des indices du rôle central que joue l'Université Laurentienne dans l'évolution économique, sociale et culturelle de Sudbury et du nord-est de l'Ontario.

Les activités d'enseignement de l'Université Laurentienne, qui comprend trois collèges fédérés (Huntington, Sudbury, Thorneloe), trois collèges affiliés (Algoma à Sault-Ste-Marie, Hearst et Nipissing à North Bay) et le programme de l'Université canadienne en France, sur la Côte d'Azur, touchent près de 10 000 étudiants et étudiantes.

Étant donné que l'actuelle directrice des communications et des affaires des anciens doit prendre sa retraite prochainement, l'Université Laurentienne offre une intéressante possibilité d'emploi pour un relationniste ou une relationniste d'expérience. Le directeur ou la directrice relève du recteur et est responsable des relations de l'Université avec les médias et il ou elle élabore, met en œuvre et évalue les programmes de communications, de développement et de liaison avec les anciens. Le directeur ou la directrice dirige un personnel composé de cinq membres à plein temps et de plusieurs collaborateurs et collaboratrices à temps partiel.

Les candidats et candidates doivent posséder au moins un baccalauréat spécialisé, dix années d'expérience comportant progressivement plus de responsabilités dans les relations avec les médias et le public, les rapports avec la collectivité et les publications au sein d'un établissement d'enseignement ou d'une institution publique. Le poste exige une facilité d'expression dans les deux langues officielles ainsi que la capacité de bien rédiger dans l'une de ces langues et l'aptitude à évaluer la qualité des textes rédigés dans l'autre. L'expérience des organisations communautaires et bénévoles serait un atout, tout comme une connaissance des systèmes informatiques appliqués à l'imprimerie.

Les personnes que le poste intéresse sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae avant le 28 février 1989 au:

Directeur, Service personnel
Bureau du personnel
Université Laurentienne

L'Université Laurentienne applique une politique d'équité dans l'emploi. Les femmes qualifiées sont particulièrement invitées à poser leur candidature.



Université
Laurentienne

Chemin du lac Ramsey, Sudbury (Ontario) P3E 2C6



Conseil scolaire de l'île de Montréal

Secrétaire général

Le Conseil scolaire de l'île de Montréal, l'organisme de financement et de coordination des huit commissions scolaires de l'île de Montréal, est à la recherche d'un secrétaire général.

Sous l'autorité du directeur général, le secrétaire général voit à la préparation des dossiers des réunions du Conseil et de son comité exécutif, rédige les procès-verbaux de ces réunions et communique les décisions aux intéressés; il supervise l'application du système de gestion des documents du Conseil et est gardien de ses archives; il rédige les règlements et procédures du Conseil et est aussi appelé à préparer des politiques et mémoires; il est responsable de la photocopie et du courrier. Il accomplit toute autre tâche à la demande du directeur général.

Qualifications:

- Détenir un diplôme universitaire, de préférence en droit ou en administration;
- Posséder au moins huit années d'expérience pertinente.

Traitement:

- A être déterminé selon les politiques administratives et salariales du Conseil et du MEQ; peut atteindre 70 390 \$ pour l'année 1989-90.

Date d'entrée en fonction:

- Août 1989

Faire parvenir son curriculum vitae avant le 20 février 1989 à:

M. Raynald Laplante
Conseil scolaire de l'île de Montréal
500, boul. Crémazie Est
Montréal (Québec)
H2P 1E7

Note: Ce concours est ouvert également aux hommes et aux femmes.



Institut maritime
du Québec
Cégep de Rimouski

CONCOURS DE RECRUTEMENT DIRECTEUR(TRICE)

LE CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION EN TRANSPORT MARITIME ET INTERMODAL DU QUÉBEC demande des candidatures pour le poste de directeur du Centre.

FONCTIONS:

L'emploi de directeur(trice) du Centre de recherche et de formation en transport comporte l'ensemble des fonctions requises pour la coordination, la supervision, l'évaluation, la recherche et le développement des activités et des ressources reliées au Centre de recherche et de formation en transport maritime et intermodal du Québec. Plus particulièrement, il a la responsabilité de: assurer la mise en place du Centre de recherche en transport; établir des liaisons avec les entreprises, les organismes, les associations et les ministères pour les différents domaines prévus par les programmes d'actions et les objectifs du Centre; former les comités aviseurs pour la recherche et la formation; assurer la coordination entre les comités aviseurs et entre ces derniers et le conseil d'administration; donner un support technique et logistique aux comités aviseurs; développer des initiatives créatives à partir des objectifs fondamentaux du Centre et à l'intérieur des activités prévues pour les comités aviseurs; voir à la promotion du Centre et de ses activités.

QUALIFICATIONS:

Détenir un diplôme universitaire de premier cycle, mais de préférence de deuxième cycle dans un champ de spécialisation appropriée notamment en transport, économie, sciences, administration ou éducation. Posséder une expérience pertinente du milieu du transport. Une connaissance du transport intermodal et international sera un atout majeur. Avoir une bonne connaissance de la langue anglaise.

Traitement:

Échelle de salaire variant de 39720\$ à 52560\$ selon la scolarité et l'expérience. Avantages sociaux usuels.

Lieu de travail: Rimouski.

Durée de l'emploi: 1 an renouvelable.

Les personnes intéressées font parvenir leur candidature avec le curriculum vitae avant le 1er février 1989 à l'adresse suivante:

CONCOURS: Directeur du Centre de recherche et de formation en transport
Institut maritime du Québec
53, rue St-Germain Ouest
Rimouski, Québec
G5L 4B4

N.B. Le Centre de recherche et de formation en Transport maritime et intermodal du Québec a été créé par l'Institut Maritime du Québec.

POSTE:

ATTRIBUTIONS

CARACTÉRISTIQUES:

ANIMATEUR

- Effectuer la recherche nécessaire à ses émissions
- Communiquer les identifications et les présentations d'émissions, de disques et d'entrevues
- Renseigner et divertir les auditeurs
- Réaliser des entrevues
- Faire état des événements sportifs et de loisir
- Lire les textes à être livrés en ondes
- Concevoir et rédiger des messages publicitaires
- Monter et produire des messages publicitaires
- Livrer en ondes des messages publicitaires
- Coordonner le minutage et la succession des diverses phases de l'émission
- Assurer le fonctionnement du tableau de commandes de la console du son et de l'équipement technique connexe
- Effectuer toute autre tâche connexe requise par son supérieur.

COMPÉTENCES

EXIGÉES:

- Diplôme d'études universitaires de premier cycle dans une discipline appropriée
- Culture générale et vocabulaire adéquat
- Connaissances des principes et techniques de la communication électronique, et (ou)
- Trois années (3) d'expérience pertinente.
- L'expérience pertinente sera prise en considération.

Lieu de travail: VAL D'OR

Rémunération: Selon l'échelle des salaires de la convention en cours.

Fin du concours: Le 10 février 1989

FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE À:



RADIO NORD INC.
SERVICE DU PERSONNEL
C.P. 70
ROUYN-NORANDA (Québec)
J9X 5C2



Gouvernement du Québec
Office des ressources
humaines

Fonction publique
du Québec

AGENTE OU AGENT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

CONCOURS NUMÉRO 101G-893034: QC 31 801 \$ À 34 066 \$

CONCOURS NUMÉRO 101G-893035: QC 34 066 \$ À 42 832 \$

Ces concours viseront à combler des emplois et au besoin, pendant au moins une année, des emplois semblables au Vérificateur général du Québec dans la région administrative de Québec.

ATTRIBUTIONS: Œuvrer dans les domaines de la vérification financière, de la régularité des opérations et de l'optimisation des ressources dans les ministères et organismes gouvernementaux; décrire, analyser les systèmes en usage; élaborer des programmes de vérification; réaliser des sondages de conformité; rédiger des rapports; diriger ou participer à des travaux de recherche et de développement.

CONCOURS NUMÉRO 101G-893034

CONDITIONS D'ADMISSION: Être membre en règle de l'Ordre des comptables agréés du Québec ou être en mesure de fournir une copie de sa demande d'admission à la Corporation. Inclure une photocopie de sa carte de membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec ainsi qu'une copie du diplôme universitaire requis.

CONCOURS NUMÉRO 101G-893035

CONDITIONS D'ADMISSION: Être membre en règle de l'Ordre des comptables agréés du Québec et avoir travaillé à ce titre pendant au moins un an. Inclure une photocopie de sa carte de membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec ainsi qu'une copie du diplôme universitaire requis.

PÉRIODE D'INSCRIPTION: 28 janvier au 10 février 1989

INSCRIPTION: Le Vérificateur général du Québec, Service des ressources humaines, 900, Place d'Youville, Québec (Québec), G1R 3P7

INFORMATION: Mme Suzanne Auclair, (418) 691-5931

* Comment vous inscrire

Il peut exister d'autres conditions permettant l'admission aux concours telles que la compensation de la scolarité par de l'expérience. Les personnes ayant le statut de résident permanent sont admissibles sauf s'il est mentionné qu'elles doivent avoir le statut de citoyen canadien. Des renseignements supplémentaires, pertinents à chaque concours, sont disponibles dans les bureaux régionaux de l'Office des ressources humaines et auprès des personnes désignées à l'item « Information ».

L'inscription se fait à l'aide du formulaire « Offre de service » disponible dans les bureaux régionaux de l'Office et auprès des ministères et organismes gouvernementaux. L'« Offre de service » doit être expédiée à l'adresse indiquée et accompagnée d'une photocopie des originaux des documents prouvant que les conditions d'admission sont satisfaites. Pour être acceptées les candidatures doivent être reçues durant la période d'inscription.

Québec

Le Collège Universitaire de Hearst est à la recherche de professeur(e)s pour enseigner les cours suivants lors du semestre du printemps 1989.

Professeur(e) de Sociologie

SOCI 3187F: Sociologie de la religion (3 crédits)

Étude et appréciation de la religion comme un élément d'une culture. Les différentes religions et les diverses sociétés. La religion comme institution. La religion et l'aliénation. Cours offert au campus de Kapuskasing.

SOCI 3187E: Sociology of Religion (3 crédits)

Analysis and evaluation of religion as an element of culture. Typologies of religion and societies. Processes of institutionalization in religion. Religion and alienation. Cours offert à Hearst.

Exigences: M.A. ou l'équivalent.

Bilingue (français et anglais).

Professeur(e) en Science politique

POLI 1006F: Introduction à la science politique I (3 crédits)

La nature et les méthodes de la science politique. L'environnement et la société du Canada.

POLI 1007F: Introduction à la science politique II (3 crédits)

Les libertés civiles. Le parlementarisme. La Constitution. Le fédéralisme. L'administration, la Justice. La vie politique au Canada et ses relations extérieures. Comparaison des institutions politiques canadiennes avec celles d'autres pays.

Exigences: M.A. ou l'équivalent.

Durée de ces emplois: du 17 avril au 30 juin 1989.

Salaire: 4,700 \$ ou 6 crédits plus une allocation pour les dépenses de voyage.

N.B.: Les personnes devront demeurer sur place pendant la durée de l'emploi.

Le Collège Universitaire de Hearst, affilié à l'Université Laurentienne de Sudbury, est une institution d'enseignement universitaire francophone du nord-est de l'Ontario.

Faire parvenir le curriculum vitae avant le 17 février 1989, à:



Danielle Coulombe, directrice des études
Le Collège Universitaire de Hearst
C.P. 580
Hearst (Ontario)
P0L 1N0

COOPÉRATION INTERNATIONALE

Le programme ÉTUDES ET PROJETS DE DÉVELOPPEMENT RURAL du Centre canadien d'Études et de Coopération Internationale CECI cherche à combler les postes suivants:

- **CHEFS DE PROJETS RURAUX** pour coordonner santé, agriculture, technologies et activités économiques. M'Batto, Côte d'Ivoire; Carice, Haïti
- **CHEF D'UN PROJET DE PÊCHE ARTISANALE**, Boffa, Guinée-Conakry
- **AGRONÔME** et **SPÉCIALISTE EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE**, M'Batto, Côte d'Ivoire
- **RESPONSABLE DU VOLET ORGANISATION PAYSANNE**, Dosso, Niger

Qualifications: Le candidat aura au moins deux (2) ans d'expérience pertinente dans les pays en voie de développement.

Rémunération: Salaire selon la grille en vigueur pour les cadres du CECI

Durée de contrat: 2 ans

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 10 février 1989 en mentionnant le poste désiré sur l'enveloppe: **CECI — Banque de candidats**, 100 est, rue Ste-Catherine, Montréal (Québec), H2X 1K9.



UNIVERSITÉ
LAVAL

Département
d'histoire

PROFESSEUR EN ARCHIVISTIQUE (gestion des documents)

Poste à temps complet. Rang ouvert.

Entrée en fonction: le 1er juillet 1989.

Qualifications: Un intérêt et des aptitudes marqués pour l'enseignement universitaire et la recherche en archivistique; des publications attestant des recherches théoriques et appliquées; une capacité à développer des projets de recherche et à diriger des études avancées. Expérience professionnelle en archivistique, avec spécialisation en gestion des documents.

Description des tâches: Enseignement au premier cycle et au second cycle en archivistique; organisation et supervision des stages étudiants; recherches, publications et direction d'essais de second cycle en archivistique; animation des programmes d'archivistique.

Carrière universitaire: Si le candidat ou la candidate n'a pas de doctorat ou l'équivalent, il ou elle devra l'obtenir au terme de la période de probation.

Le dossier de candidature doit comporter une lettre de candidature, un curriculum vitae détaillé, un exemplaire des réalisations scientifiques pertinentes, trois lettres de recommandation.

Faire parvenir avant le 15 mars 1989 à:

Monsieur le Directeur
Département d'histoire
Université Laval, Québec
G1K 7P4

CONCOURS NO. 89-02

Le Centre d'accueil Normand est présentement à la recherche d'un(e) candidat(e) pour un poste à temps complet de:

AGENT(E) DE RELATIONS HUMAINES

Nature du poste:

Sous la responsabilité du coordonnateur du service de réadaptation externe du Centre d'accueil Normand et en collaboration avec le Centre de santé Isle-Dieu de Matagami, le (la) titulaire du poste dispense des services psycho-sociaux auprès de la clientèle présentant une problématique reliée à la consommation d'alcool et/ou de drogue. De plus, il aura à dispenser des services en animation communautaire (information, prévention).

Localisation:

Le (la) titulaire sera affecté au Centre de santé Isle-Dieu de Matagami qui dessert un territoire de 4,000 habitants, situé à 185 kilomètres au nord du Centre d'accueil Normand, organisme qui a le mandat régional de la problématique en alcoolisme et toxicomanie.

Exigences:

Le (la) candidat(e) devra posséder un B.A.C. en relations d'aide (service social, criminologie, psychologie).

Il (elle) devra aussi posséder une connaissance pertinente de la problématique. Une grande habileté à l'animation communautaire serait un atout.

Conditions:

Salaire, avantages sociaux et autres conditions d'emploi selon la convention collective présentement en vigueur dans le réseau de la Santé et des services sociaux.

Toutes les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant 16h le 10 février 1989 à l'adresse suivante:

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
CENTRE D'ACCUEIL NORMAND
621, RUE HARRICANA
AMOS (QUÉBEC)
J9T 2P9

TANDEM COMPUTERS, le chef de file des fabricants d'ordinateurs NONSTOP et une multinationale se classant parmi les 300 plus importantes entreprises américaines, désire présentement s'adjoindre les services d'un:

DIRECTEUR DU CENTRE DE FORMATION DE MONTRÉAL

Le titulaire de ce poste aura, en bref, les responsabilités suivantes:

- Planifier les programmes, choisir le curriculum et assurer l'évaluation des cours dispensés au Centre de formation (cours techniques à l'intention des employés de notre clientèle ainsi que des cours de formation générale pour le personnel Tandem local).
- De concert avec les différentes équipes d'experts assignées aux dossiers des clients majeurs, concevoir des programmes de formation à proposer à chacun d'entre eux.
- Apporter les modifications qui s'imposent aux cours existants afin de les mettre à jour et participer au développement de nouveaux cours. À cet effet, avec la collaboration du Directeur régional de la formation, le (la) titulaire du poste devra encourager les échanges avec les experts en développement de cours.

Le (la) candidat(e) possède de solides notions informatiques et pédagogiques, quelques années d'expérience en gestion et a fait ses preuves à titre d'instructeur. Idéalement, il (elle) connaîtra et sera en mesure de donner une variété de cours sur les produits Tandem. Le bilinguisme parlé et écrit est essentiel.

Nous offrons un programme d'avantages sociaux complet ainsi qu'un plan de rémunération des plus intéressants, incluant une automobile, la possibilité de participer au capital-action et, à tous les quatre ans, un congé sabbatique payé pour une période de six semaines.

Si les entreprises « de troisième vague » vous intéressent, veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance à l'adresse suivante: (les agences sont priées de s'abstenir)

TANDEM COMPUTERS CANADA LIMITED

Bureau 800
2000, avenue du Collège McGill
Montréal, Qc
H3A 3H3

À l'attention du Directeur du soutien (logiciels)



TANDEM COMPUTERS

AFFAIRES SOCIALES

Reconnaître les signes d'alarme

COMMENT reconnaître les indices de psychopathologie chez les jeunes enfants? Dans le but d'aider les parents, le Centre de communication en santé mentale de l'Hôpital Rivière-des-Prairies, en collaboration avec cinq CLSC de la région métropolitaine, un vidéo destiné aux parents et aux intervenants permettant de reconnaître le plus tôt possible les signes de psychopathologie chez les enfants de zéro à cinq ans en vue d'une consultation spécialisée précoce. Intitulé « Le plus tôt sera le mieux! », ce vidéo de 22 minutes des signes d'alarme qu'il est possible de reconnaître sans être spécialiste. Parmi ces indices, mentionnons les troubles d'alimentation; le fait que l'enfant ignore les autres ou refuse le contact; une absence de regard ou de regard inadéquat; l'enfant n'imité pas, etc.

Alfred Dallaire aura sa garderie

LA MAISON Alfred Dallaire offrira très bientôt à sa clientèle un service de halte garderie dans deux de ses complexes funéraires: à Laval et sur la Rive Sud. Le but visé par ce service est double: alléger le souci des parents frappés par le deuil et accompagner les enfants et les jeunes adolescents soit dans leur jeu, soit dans leur questionnement sur la mort. Il s'agit d'une première au Québec.

Exclusivement pour personnes handicapées

MAINTENANT les véhicules stationnant dans un espace réservé aux personnes handicapées doivent être munis soit d'une vignette d'identification délivrée par la Régie de l'assurance automobile du Québec, soit d'une vignette amovible émise par l'Office des personnes handicapées du Québec. La vignette est délivrée exclusivement aux personnes handicapées détentrices d'un permis de conduire et, à quelques exceptions près, propriétaires d'un véhicule. Elle doit être apposée au coin supérieur droit de la plaque d'immatriculation du véhicule. Les formulaires de demande sont disponibles dans les centres de services de la Régie.

Nouvelle politique de santé mentale

L'ASSOCIATION des psychoéducateurs du Québec accueille favorablement la nouvelle politique de santé mentale annoncée par Mme T. Lavoie-Roux. Le manque de clarté des moyens d'action risque toutefois que le virage souhaité soit manqué, estime les psychoéducateurs. L'importance des associations professionnelles en matière de formation continue et leur expertise ne sont pas retenues, déplorent-ils. L'APEQ craint en outre que les normes cliniques soient subordonnées aux normes administratives et que le fardeau des familles soit alourdi. Elle souhaite pouvoir fournir sa contribution dans la planification, l'organisation et la prestation des services de qualité aux personnes touchées par la politique.

Satisfaction et inquiétude

L'ASSOCIATION canadienne pour la santé mentale, pour sa part, accueille avec « une insatisfaction temporée de quelques inquiétudes » la nouvelle politique. Exprimer des réserves sur le réalisme de la somme de \$32 millions prévue par la ministre pour la mise en œuvre de la politique, le Conseil note que la régionalisation suppose une réorganisation considérable et l'entière reconfiguration de toute une série de rapports entre les organismes impliqués. Depuis longtemps, notent les membres du Conseil, de nombreux organismes communautaires sont littéralement portés à bout de bras par les bénévoles qui s'y sont engagés. La réallocation des ressources budgétaires plus équitables devra, estiment-ils, prendre en compte une plus juste évaluation de l'accroissement quantitatif et qualitatif de la participation de ces organismes.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

NOTRE RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été spécialement créée pour établir un lien entre nos lecteurs et les institutions ou maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 2,65\$ la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.

La date limite pour la réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant la parution.

Pour renseignements et réservations, contactez

Francine Gingras à
842-9645

LE DEVOIR

211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec H2Y 1X1

IMPORTANT ÉDITEUR

est à la recherche

D'AUTEURS(ES)

en sciences humaines au
niveau secondaire

- Histoire
- Géographie
- Vie économique
- Choix de carrières

Faire parvenir votre
curriculum vitae à:

Dossier 1434
LE DEVOIR
C.P. 6033, Succ. Place d'Armes
Montréal (Québec)
H2Y 3S6



Université de Montréal

Professeur à plein temps

L'École de criminologie de la Faculté des arts et des sciences cherche un professeur en criminologie.

Fonctions

Enseignement en criminologie aux trois cycles et recherche.

Exigences

Doctorat en criminologie ou dans un domaine connexe; aptitude à la recherche et à l'enseignement; connaissance des méthodes quantitatives et polyvalence seront prises en considération.

Traitement

Selon la convention collective.

Entrée en fonction
Le 1^{er} juin 1989.

Les candidats doivent acheminer leur curriculum vitae, le nom et l'adresse de trois répondants avant le 1^{er} avril 1989, à: Pierre Landreville, Directeur, École de criminologie, Université de Montréal, C.P. 6128, succursale A, Montréal (Québec) H3C 3J7.

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

MORALE SEXUELLE

Le Vatican ne répond pas aux critiques

Cité du Vatican (AFP) - Le Vatican s'en est tenu à la politique de l'autruche vendredi, après la déclaration des 163 théologiens d'Allemagne, d'Autriche, des Pays-Bas et de Suisse critiquant l'enseignement du pape dans le domaine de la morale sexuelle et sa gestion de l'Eglise catholique.

L'Osservatore Romano n'a publié ni la déclaration des théologiens, ni la réponse des évêques allemands.

Quant à Radio Vatican, la « voix » du Pape se borne à faire état de cette réponse, sans commentaire et sous le titre: « Prise de position de la conférence épiscopale allemande sur la prétendue « Déclaration de Cologne » ».

Le porte-parole du Saint-Siège,

Joaquin Havarro, a qualifié de « fait local » l'initiative des théologiens.

Le vice-président de l'Association des théologiens italiens, Mgr Severino Dianich, a affirmé hier que la méthode suivie par ses 163 confrères « est un peu brusque », que « les tons trop durs ne sauraient être partagés », mais que « l'exigence d'une écoute plus attentive des Eglises nationales de la part de Rome ainsi que d'une gestion plus collégiale de l'Eglise est tout-à-fait réelle ».

Dans une interview à l'agence catholique ASCA, il a cependant critiqué « le ton accusateur » du document: « Je peux ne pas être d'accord sur la façon de gérer l'autorité du pape et des évêques, mais de là à

les accuser, que sais-je, de goût du pouvoir... ».

La théologienne Wilma Gozzini, première femme diplômée en théologie dans une université ecclésiastique romaine, a comparé l'Eglise à Jéricho, « la ville dans laquelle personne ne rentrait et de laquelle personne ne sortait », à cause de l'absence de dialogue, notamment avec les femmes. « Ce n'est pas par hasard s'il n'y a pas de femme dans la congrégation vaticane pour la doctrine », a-t-elle commenté.

Dans les milieux ecclésiastiques romains, on enregistre un certain malaise à la suite des polémiques contre le pape et contre Rome qui semblent se multiplier depuis les contestations en RFA et en Autriche

— à propos des dernières nominations d'évêques à Cologne et à Salzbürg —, jusqu'au « pavé dans la mare » jeté par le rédemptoriste allemand Bernard Haering, considéré comme l'un des pères de la théologie morale moderne: celui-ci a dénoncé une véritable « chasse aux sorcières » au Vatican contre les théologiens « méchants ».

Dans ces mêmes milieux, on souligne cependant que, surtout dans le cas de la déclaration de Cologne, ce sont les « vieux contestataires » de 1968 qui reviennent à l'attaque, exactement comme à l'époque de la grande contestation contre Paul VI après l'encyclique « Humanae vitae » condamnant la contraception.

MAISONS D'ENSEIGNEMENTS

Christiane Legault
842-9645

Collège Jean-de-Brébeuf

60 ans d'expérience



NOUVEAU:
RÉSIDENCE POUR FILLES

ÉTUDES SECONDAIRES

- Garçons de 1^{ère} à 4^e secondaire.
- Mixte en 5^e secondaire.
- Places disponibles.
- Nous offrons la continuité... au collégial.
- Bourses d'étude.
- Service de résidence pour les garçons et les filles de 5^e secondaire.

ÉTUDES COLLÉGIALES

- Sciences
- Sciences humaines et de l'administration
- Sciences des communications
- Arts et lettres
- Baccalauréat international
- Service de résidence pour garçons et filles
- Bourses d'étude

3200, chemin Sainte-Catherine
Montréal, Québec H3T 1C1

Tél.:

342-1320

COLLÈGE PRIVÉ D'INTÉRÊT PUBLIC

poste 262 (collégial)
poste 231 (secondaire)



Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

OUVREZ-VOUS DE NOUVELLES VOIES DANS VOTRE CARRIÈRE

Choisissez dès ce printemps le programme qui répond le plus à vos besoins professionnels.

- | | |
|---|--|
| ☐ Criminologie II | ☐ Micro-informatique ⁽¹⁾ |
| ☐ Études individualisées | ☐ Publicité |
| ☐ Gérontologie | ☐ Relations industrielles I et II |
| ☐ Gestion des services de santé I et II | ☐ Relations publiques |
| ☐ Introduction à la gestion des services de santé ⁽¹⁾ | ☐ Santé communautaire |
| | ☐ Santé et sécurité du travail |
| | ☐ Traduction II |

Votre expérience professionnelle est prise en considération lors de l'étude de votre dossier.

Si vous hésitez sur le choix de votre programme, nos conseillers en formation se feront un plaisir de vous guider gracieusement. Prenez rendez-vous en téléphonant au 343-6867.

Les cours sont donnés le soir ou la fin de semaine et plusieurs sont ouverts aux étudiants libres.

Des certificats bien agencés peuvent vous mener à un baccalauréat ès arts ou ès sciences et vous aideront concrètement dans votre carrière.

(1) Microprogramme

**DATE LIMITE D'ADMISSION AU PRINTEMPS 1989:
LE 1^{er} MARS**

POUR PLUS D'INFORMATIONS:

Services d'accueil
3335, chemin Queen Mary
Rez-de-chaussée
Métro Côte des Neiges
Ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 19h
le vendredi, de 9h à 17h

Ou téléphonez au:
(514) 343-6090 ou
Extérieur: 1-800-363-8876 (sans frais)

**APPRENDRE
POUR AGIR**

LE DEVOIR

Représentant(e)s publicitaires

LE DEVOIR est à la recherche d'un(e) professionnel(le) de la vente afin de compléter son équipe de vente nationale.

Le (la) candidat(e) idéal(e) possédera un diplôme universitaire de premier cycle en marketing ou l'équivalent, ou encore, possédera une expérience pertinente d'au moins deux ans, acquise dans l'industrie des communications

auprès de media d'information ou d'une agence de publicité.

Il (elle) devra en outre maîtriser l'anglais et le français, parlé et écrit et posséder une voiture. Nous offrons un défi de taille pour un individu ambitieux et dynamique qui saura nous représenter efficacement. Notre plan de rémunération est fort intéressant et nous offrons également une gamme complète de bénéfices marginaux.

Si le défi vous intéresse, faites-nous parvenir votre C.V. à

Dossier 1414
LE DEVOIR
C.P. 6033, Succ. Place d'Armes
Montréal (Qué) H2Y 3S6

Rendez-vous

Le dimanche,
29 janvier 1989,
de 12:00 à 17:00.

Université de Montréal
Pavillon principal
(sous la tour)

Renseignements:
(514) 343-7641



Université de Montréal
Stationnement gratuit

Un autre joyau à l'étranger

Béland a raison de semoncer Québec pour la perte de Commerce

EN RAISON de la vague de fusions et d'acquisitions d'entreprises que d'aucuns ont qualifié de « soldes de janvier », la vente du Groupe Commerce et de Bélair à des intérêts hollandais est presque passée inaperçue. Ce qui fait sûrement l'affaire des vendeurs et des acheteurs, évidemment désireux de laisser aux clients l'illusion que rien n'est changé. Heureusement, le président du Mouvement Desjardins a attiré l'attention sur cette perte d'un « joyau » du patrimoine québécois.

Fleuron de l'assurance générale au Québec (primes de plus de \$ 260 millions et actif de plus de \$ 400 millions), Commerce et Bélair ont été vendus à un géant des Pays-Bas, la Nationale Nederlanden N.V. Le montant de la transaction n'a pas été divulgué, mais les familles Saint-Germain et Benoît toucheraient plus de \$ 250 millions pour 65 % du Groupe Commerce et de Bélair, dont l'autre tiers appartient à l'Union des assurances de Paris. C'est près de 10 % de plus du marché québécois qui basculent en des mains étrangères, qui en détenaient déjà 70 %. Un recul sec et brutal.

La perte de cette grande institution familiale fait ressortir cruellement le manque de contrôle québécois dans un secteur névralgique et hautement compétitif. Fort rentable (profits annuels de plus de \$ 30 millions), Commerce est victime de son succès et de son absence de diversification; victime aussi du contexte de décloisonnement des institutions financières et de la mondialisation des marchés, selon le ministre délégué aux Finances et à la Privatisation. Désolé, M. Pierre Fortier dit qu'il ne peut rien faire pour bloquer la transaction qui — Commerce détenant une charte fédérale — doit être approuvée par Ottawa.

À la croisée des chemins, les deux familles de Saint-Hyacinthe auraient préféré encaisser les profits et laisser les risques et la nécessaire mutation à l'un des plus importants assureurs au monde. On a prétendu qu'aucun assureur québécois ne pouvait se permettre d'offrir ce que les Néerlandais ont proposé à M. Guy Saint-Germain.

En est-on si sûr ? Un tout nouveau compétiteur de Commerce, le Mouvement Desjardins, en doute. Bien placé pour le savoir, M. Claude Béland reproche à Québec de ne pas être intervenu pour empêcher que Commerce passe en des mains étrangères. Le président de Desjardins juge « dommage que les forces québécoises n'aient pas eu le temps de regarder s'il était possible de se concerter et de se regrouper pour faire en sorte

que ce joyau de nos compagnies d'assurances ne nous glisse entre les doigts ».

M. Béland reconnaît que les rumeurs de vente avaient cours depuis un bon moment; depuis si longtemps, en fait, qu'il avait cessé d'y porter foi. D'autant, selon lui, que Desjardins avait fait part de son intérêt à Commerce, mais ce dernier ne lui a pas donné la chance de faire une offre.

Incompréhensible. MM. Saint-Germain et Béland sont des confrères et amis de collège (Jean-de-Brébeuf, à Montréal); ils ont sûrement gardé entre eux quelques contacts, ne serait-ce qu'à la faveur de conventums, comme ils en ont avec un autre illustre camarade de classe, M. Robert Bourassa. Il serait étrange que ce dernier, qui se pique de ne rien laisser filer de ce qui touche l'économie, n'ait pas eu vent des projets de son ami Saint-Germain et n'ait pas alerté son ami Béland et d'autres acquéreurs éventuels. Impensable, faut-il croire. Ou, s'il n'a pas bougé, le premier ministre a raté une formidable occasion de se mêler de ce qui le regarde.

L'ouverture des frontières, la libéralisation des échanges, la globalisation des marchés, entraînent toutes sortes de conséquences, que l'on a encore peine à mesurer. Toutefois, en raison de ses caractéristiques et de sa « distinction », le Québec ne peut pas, au risque de regarder passer la procession, laisser jouer aveuglément les forces du marché et de la concentration des entreprises. Il doit faire preuve de vigilance et, à point nommé, savoir intervenir pour sauver les joyaux de notre patrimoine.

MM. Saint-Germain et Bourassa ont failli à ce devoir. M. Béland a bien fait de clamer l'urgence de regrouper les forces québécoises en vue de « construire un avenir qui ne finira jamais, avec l'objectif ultime de remettre aux générations futures un Québec encore plus fort, un Québec qui n'aura pas perdu son âme ».

Le ministre Fortier n'a pas aimé la remontrance de M. Béland, le comparant même à un chef pompier qui se manifeste une fois que le feu est éteint. L'image est frappante, mais elle déplace la responsabilité. Il aurait d'abord fallu que M. Béland sache qu'il y avait un feu. Et il n'était pas le chef qui doit sonner l'alerte; cette fonction était, dans ce cas, celle du premier ministre et du ministre... responsable. Dommage.

— GILLES LESAGE

Nouveaux périls en Argentine

Le successeur d'Alfonsín pourra-t-il consolider la démocratie ?

POUR le président argentin Raul Alfonsín, c'est « le plus grave défi » qu'il ait eu à affronter le gouvernement de Buenos Aires. L'attaque lancée, lundi 23 janvier, contre la caserne de La Tablada par un commando de présumés guérilleros d'extrême gauche a certes créé un état de choc dans un pays où l'on croyait disparus les fantômes de ces années noires qui avaient provoqué l'engrenage de la répression, et fait le lit de la dictature militaire.

Cette tentative de déstabilisation n'est pourtant pas, il s'en faut de beaucoup, la première à laquelle le nouveau régime démocratique a dû faire face. L'issue de la révolte militaire du mois de décembre 1988, la dernière en date, n'ayant pas apporté de solution durable aux problèmes de l'armée, beaucoup s'attendaient même que l'agitation reprenne dans les casernes.

M. Alfonsín veut pourtant être le premier président constitutionnel, depuis la fin des années 20, à transmettre le pouvoir à un successeur régulièrement élu. L'élection présidentielle doit avoir lieu le 14 mai. Compte tenu de la période de « cohabitation », il lui reste dix mois pour tenir son pari et parvenir à la fin de son mandat. Cette nouvelle épreuve risque de mettre un peu plus en péril son noble dessein, et ce d'autant plus qu'elle trouble, par son aspect suspect, un climat déjà passablement lourd.

Ce « Front de résistance populaire » inconnu,

qui a revendiqué l'attaque, justifie son action en prétendant qu'il a voulu prévenir un coup d'État militaire. Mais il a aussi appelé les Argentins à se rendre devant la Casa Rosada, siège du gouvernement, pour « imposer le gouvernement du peuple et prendre le pouvoir ».

La courte et ferme réplique du chef de l'État annonçant, avec la création d'un conseil de sécurité nationale, son intention de déclarer la guerre à la subversion a reçu un accueil favorable de la part d'une classe politique traumatisée par le souvenir du terrorisme des années 70. À n'en pas douter, cette décision sera aussi applaudie par une armée qui y trouvera le moyen de redorer son blason. La gauche argentine, qui s'est empressée de dénoncer l'atteinte portée à son prestige, devrait, elle, pâtir de ce mauvais coup à trois mois de l'élection présidentielle. Tout comme, dans une moindre mesure, les péronistes, dont l'image reste souvent associée à la période de violence.

Mais l'essentiel est ailleurs. Que l'action de ces « guérilleros » représente un coup d'éclat sinistre et sans suite, ou annonce la renaissance d'une autre violence, le successeur du président Alfonsín, quel qu'il soit, héritera d'une situation aux périls multiples. « A l'arraché », l'actuel chef de l'État parviendra sans doute à tenir le pari d'une transmission légale du pouvoir, mais il restera à consolider une démocratie menacée de toute part.

— LE MONDE

Un Hell's en Cour suprême

L'arbitraire de la police est incompatible avec la justice

SOUS PRÉTEXTE que certains personnages sont sans foi ni loi, des policiers se sont longtemps arrogé le pouvoir de les traquer comme du gibier, de les faire parader comme des animaux de cirque, au mépris des droits les plus fondamentaux. Or, il n'est pas certain que nos services de sécurité aient tous mis un terme à cette incroyable pratique. On accueillera donc avec satisfaction le récent jugement de la Cour suprême dans la cause de M. Michel Genest.

Au motif que l'accusé pouvait encore se défendre dans un procès, la Cour d'appel du Québec avait jugé, sur division, qu'il n'y avait pas lieu d'écarter des éléments de preuves recueillies au domicile de ce Hell's Angel, même si la police avait agi avec un mandat sans valeur, envahi en force sa propriété et même défoncé sa porte. La Cour suprême a conclu, au contraire, qu'un pareil comportement discréditait la justice.

Mieux valait libérer un suspect, en somme, que de laisser des policiers se comporter comme des bandits, au risque de discréditer l'ensemble de notre système judiciaire.

Il y a toute la différence du monde, en effet, entre une simple erreur technique, qui n'entache pas la validité d'une procédure, ou même l'usage de la force justifiée par la nécessité de porter secours à autrui ou de défendre la vie des agents, et une expédition improvisée ou brutale, faite à l'aveuglette, « partie de pêche » qu'aucun officier de justice ne devrait autoriser, même si la police et ses avocats tentent après coup de l'excuser en exhibant d'autres « preuves » trouvées sur place par hasard.

Le juge Brian Dickson et ses collègues ont donc rétabli l'acquiescement déjà prononcé par le juge Claude Lamoureux et ainsi endossé l'opinion minoritaire du juge LeBel de la Cour d'appel.

Dans la présente cause, ce sont de simples po-

liciers municipaux qui semblent avoir été les auteurs de la bêtise initiale. L'histoire ne dit pas si la présence de l'escouade tactique de la Sûreté du Québec s'explique par un appel à l'aide de la police locale ou par le penchant trop connu de la SQ pour faire la guerre aux Hell's Angels sans trop d'égard pour les principes fondamentaux de la justice.

En toute hypothèse, les juges de la Cour suprême rappellent avec raison que si les policiers n'ont pas à être des juristes, ils doivent au moins savoir les règles élémentaires d'une perquisition, surtout quand elle touche à la maison d'un suspect. Il y a là une brève leçon de droit qui mérite d'être rappelée, tant aux agents qu'aux procureurs avec qui leur arrive de traiter ce genre de dossiers.

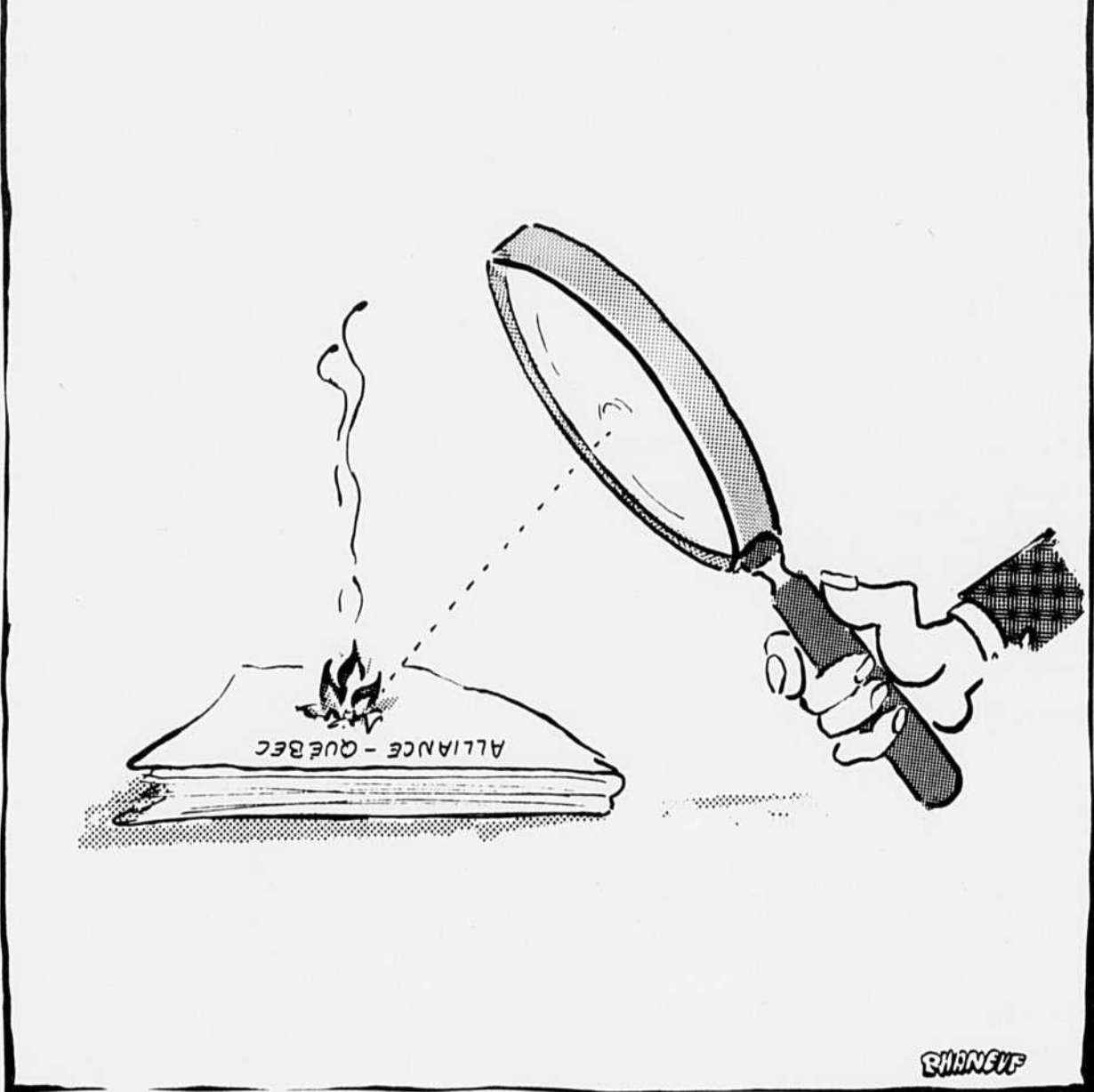
Certes, quelques bandes de motards se sont révélées particulièrement criminalisées. Elles en étaient venues à inspirer une telle terreur qu'il fallait les briser sans complaisance. Mais de là à donner des spectacles à grand déploiement d'efficacité policière, il y avait une marge que la décence et le respect de la justice auraient dû interdire aux policiers de franchir.

La propagande qu'on en a faite a pu faire remonter la popularité policière auprès d'une population plus inquiète de sa sécurité que de droits fondamentaux. Mais en réalité, la sécurité de tout le monde tient au respect des droits fondamentaux. Et il n'est pas moins inquiétant de les voir violer par des officiers que par des truands.

Si l'ourd ait été son casier judiciaire, N. Michel Genest aura servi la justice en obtenant de la Cour suprême une plus claire confirmation, à ce chapitre, des règles de la Charte canadienne des droits et libertés.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

L'ENQUÊTE PROGRESSE



LETTRES AU DEVOIR

Le boeuf égaré

Lettre à M. Mario Bunge

VOUS estimez que « la langue de la majorité des Québécois, même des étudiants universitaires, n'est pas le français mais le joulal, un patois que les Français ont de la peine à comprendre. Ceci est le principal problème linguistique au Québec : le fait que le français est la langue d'une élite ».

L'alphabetisme que je rencontre parfois, le matin, à mon lieu de travail, et avec lequel j'échange quelques paroles, il parle le français, un français que les Français auraient de la peine à comprendre, soit, mais un français qui n'est pas sans qualités ni sans charme.

Nous n'avons pas à en avoir honte tout en faisant des efforts pour améliorer la qualité de notre langue et enrichir notre vocabulaire : un dramaturge comme Racine, au 17^e siècle, employa un nombre restreint de mots pour écrire ses chefs-d'oeuvre.

Je crains que votre conception du patriotisme ne signifie l'assimilation des Québécois de plus ou moins vieille souche, par l'abâtardissement de leur langue.

Henry D. Thoreau, dans *Un Yankee au Canada*, écrivait en 1850, à propos d'un groupe de « Canadiens » faisant irruption à l'église Notre-Dame de Montréal : « C'est comme si un boeuf s'était égaré dans une église et essayait de réfléchir. Cependant, ils sont capables de révérence alors que nous, Yankees, sommes un peuple chez qui ce sentiment s'est presque éteint et, en ce sens, nous sommes incapables de réfléchir, même à la manière des boeufs. »

On peut se demander si les choses ont beaucoup changé depuis. — JEAN-FRANÇOIS BONIN
Montréal, le 24 janvier.

Fascisme

UNE crise secoue la population québécoise. Le projet collectif que représentait la Charte de la langue française est remis à nouveau en question.

Qui est responsable de cette situation, sinon le gouvernement Bourassa ? Qui a entrepris, dès sa prise du pouvoir, le sabotage systématique de ce qui distingue notre société ? Qui plie les genoux devant la minorité qui forme le ghetto le plus riche et le plus obtus des deux Amériques ? Qui donc, devant les effets désastreux d'un jugement prévisible, pousse l'injure au sublime par son indécision, indécision soigneusement dissimulée sous trop de masques ? Qui ? Sinon Robert Bourassa.

Nous joignons notre voix à celles des autres comités, groupes ou individus qui dénoncent la loi 178 pour ce qu'elle est : une demi-mesure insatisfaisante pour tous. Par là même, nous la jugeons incomplète, instable et dangereuse. L'irréductible indécision de notre premier ministre maintient une société entière en déséquilibre sur le bout de la langue.

Nous sommes fatigués d'avoir à nous redéfinir constamment. Nous sommes insultés et humiliés par l'accusation de fascisme. Il est tout à fait déplorable de constater que les anglophones du Qué-

bec et du Canada s'abaissent à de telles insinuations.

D'ailleurs, si toute société écrasée, brimée et ridiculisée, comme le fut l'Allemagne des années vingt, risque de sombrer dans le fascisme quand elle se prend en main, comment concevoir qu'un pays comme le Canada osa donner dans les années trente, par le truchement de son Bureau des affaires indiennes, des leçons de ségrégation à Pretoria ?

Par conséquent, tous et toutes, nous sommes des fascistes en puissance. Cessons de nous culpabiliser en accordant du sérieux à ces divagations. Finies les folies ! Nous sommes la majorité. Acceptons ce fait et cessons de tergiverser sur la prédominance de la culture francophone : le Québec sera une société distincte quand il sera le seul état unilingue français d'Amérique.

— Jacques LÉVESQUE
François PELLETIER
Thierry VINCENT
pour les étudiant de maîtrise en Études littéraires (UQAM)
Montréal, le 20 janvier.

Nun's Island

J'AI EU la mauvaise surprise de découvrir que les panneaux routiers de l'autoroute Bonaventure étaient bilingues sur plusieurs kilomètres. Moi qui habite sur la rive nord et ne vient que rarement au centre-ville de Montréal, j'en ai été profondément blessé.

Comment le Parti libéral au pouvoir peut-il permettre qu'au Québec on affiche (à l'extérieur !) : « Île des sœurs; Nun's Island » ? Le gouvernement qui représente normalement la majorité, ne devrait-il pas être le premier défenseur de la langue française et en être un exemple en conservant l'unilinguisme français dans tous ses organismes y compris la voirie ?

On ne peut tolérer que le bilinguisme s'installe sur le territoire québécois autant à l'intérieur qu'à l'extérieur puisque cela équivaldrait à inviter les immigrants à s'intégrer à la communauté anglophone. N'est-il pas juste de supposer qu'un allophone arrivant au Québec aura tendance à apprendre et à vivre en anglais ?

J'espère que les Québécoises et Québécois dénonceront l'arrivée au Québec du bilinguisme en remettant le Parti libéral à sa place aux prochaines élections. Je ne veux pas être obligé pour des raisons économiques et sociales d'envoyer mes enfants à l'école anglaise...

— BRUNO DUFOUR
19 ans
Lorraine, le 20 janvier.

Le malaise

Réponse à M. Louis Ducloux (LE DEVOIR, 6 janvier)

JE SUIS absolument d'accord avec vous quand vous écrivez qu'un député du Québec « ne doit pas aller siéger à Ottawa pour endosser aveuglément les politiques de son chef et de son parti, mais plutôt pour défendre avec vigueur les intérêts de ceux et celles qui l'ont élu ». Cette réalité constitue de fait la base même de mon engagement en politique.

Je vous dirai aussi que la sensibilité manifestée par l'actuel premier ministre du Canada à l'égard du Québec est une autre raison majeure de ma décision de faire le saut dans l'arène fédérale. D'ailleurs, M. Mulroney s'est clairement distingué de plusieurs de ses prédécesseurs par son atta-

chement et son acharnement à défendre les intérêts du Québec à Ottawa. La politique de réconciliation nationale et la reconnaissance du Québec comme société distincte dans l'Accord du lac Meech en sont des exemples éloquentes.

Cela dit, j'ai effectivement endossé la position du premier ministre Mulroney au sujet de l'utilisation de la clause dérogatoire par le gouvernement du Québec dans la loi 178 sur l'affichage. Toutefois, il est important de mentionner que le premier ministre n'a jamais qualifié d'immoral et d'indécent le recours à la clause nonobstant par le Québec. C'est LE DEVOIR qui a prêté ces qualificatifs à une intervention de M. Mulroney sur le sujet.

Ayant à parler au nom de tous les Canadiens qui souscrivent à la Charte des droits qui garantit notamment la liberté d'expression des minorités ethniques, le chef du gouvernement a jugé qu'à ce chapitre le projet de loi 178 était « insatisfaisant ». Cette réserve de monsieur Mulroney ne traduit-elle pas le malaise légitime qu'éprouvent bien des Québécois à ce qu'un gouvernement doive suspendre certaines libertés pour imposer de force la défense et la promotion du fait français ?

Vous serez certainement d'accord avec moi sur un point : l'utilisation de la clause dérogatoire par le Québec en matière linguistique aurait probablement pu être évitée si les autres provinces avaient déployé dans le passé autant d'efforts que le Québec pour protéger les droits de leurs minorités.

— CHARLES DeBLOIS
député de Montmorency-Orléans
Beauport, le 19 janvier.

La certitude

ENTRE 1981 et 1986, selon Statistique Canada, 101,000 (ironie du sort) citoyens du Québec ont choisi de parler l'anglais à la maison. On repeint la façade, mais l'intérieur est à refaire.

Plutôt que de nous contenter de chercher à paraître, nous devons trouver en nous-mêmes la force et la volonté de (re)créer notre pays français. Lorsque nous aurons la certitude intérieure que notre droit de rester français en Amérique et de protéger notre identité est légitime, le reste s'en suivra.

Pour ce qui est de l'affichage, nous pourrions faire preuve de tolérance lorsque le problème intérieur sera réglé, c'est-à-dire le jour où Statistique Canada annoncera que 80 % des transferts linguistiques se seront faits en faveur de la langue de 80 % de la population du Québec.

— PIERRE LINCOURT
Montréal, le 23 janvier.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. (514) 844-3361

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

René Lévesque avait commandé une oeuvre gigantesque à Dali

Une fresque sur les murs du barrage de Manic 5

TÉMOIGNAGE

ALAIN STANKÉ

J'ai rencontré Salvador Dali, pour la première fois, il y a 25 ans. C'était à New York, à l'hôtel St-Regis. J'en bégayais de bonheur car j'admirais, comme tout le monde, (ou presque) son immense talent de peintre. Le maître avait accepté de m'accorder une interview qu'il qualifiait pompeusement « d'audience ». Au bar de l'hôtel, où nous nous sommes installés (je n'avais pas encore le privilège de monter dans ses appartements) il est arrivé accompagné d'un féliciteur qu'il tenait au bout d'une laisse sortie de brillants. À peine assis à côté de l'animal, que le maître... de la bestiole installa entre nous, je vis arriver un garçon portant une bouteille de champagne rosé.

— Encorrrre cet admiratortt ! lança Dali dans un brrrrissement de rhinocéros qui fit sursauter la panthère.

Puis, calmé, le maître m'expliqua qu'un admirateur anonyme lui envoyait, depuis des années, des caisses de champagne rose. J'étais éberlué.

Je buvais ses paroles bien plus avidement que son champagne. Du reste il ne buvait jamais et ne fumait pas... mais il causait ! Il causait avec abondance en écorchant le français et l'anglais jusqu'à la souffrance. Il inventait des mots impossibles, extravagants comme lui. Salvador Felipe Jacinto Dali Domenach, marquis Dali de Pubol, alias Avida Dollars était sublimissime. Riche, excentrique, génial, il était heureux de vivre sous le soleil, heureux de son succès, heureux de sa réputation, heureux de l'admiration qu'il suscitait, heureux d'une vie conjugale sans ombre. Étincelant de sarcasme et de culot il ne manquait de rien, sauf... de tact.

Il aimait être contredit

Quelques années plus tard, alors que je le visitais dans sa maison de Port Lligat, en Espagne, il me fit ressortir du champagne rosé (par une charmante servante vêtue de... rose avec des formes à vous faire rater une marche). À cette occasion il me parla de son générique admirateur.

Comme on se connaissait mieux j'ai osé lui demander s'il se pouvait que ce magnanime admirateur soit nul autre que lui-même. Dali essaya de bouffonner puis, dans un geste théâtral dont lui seul avait le secret, lança :

— Mais, cherrr ami, vous avez deviné. Je suis cet admiratortt qui envoie le champagne à Dali puisque je suis le plus grand admiratortt de Dali dans le monde tout entier !

Contrairement à ce qu'on a souvent dit, à tort, Dali aimait être contredit, débâsqué, provoqué. C'est à ceux qui ont eu le privilège ou le courage de l'agacer que le maître a donné les meilleurs spectacles privés.



PHOTO ALAIN STANKÉ

« Je suis toujours content de ce qu'on dit, même si on dit des choses bien » (Salvador Dali)

— Maître, lui ai-je dit un jour, je crois que vous êtes fou.

Il m'a répondu :

— C'est vrai !

Il avait le sens de la répartie heureuse et prompt.

— J'aime beaucoup vos bons mots, lui ai-je dit un jour.

— Lesquels ? me demanda-t-il. Des mots d'esprit je ne fais que ça !

— Votre remarque sur Picasso par exemple :

« Picasso est Espagnol, moi aussi ! Picasso est un génie, moi aussi ! Picasso est communiste, MOI NON PLUS ! »

— Vous aimez ça ? Je m'en ferai d'autres !

Avant la mort de Gala, durant des années Dali avait pris l'habitude de vivre six mois à New York (« parce que c'est là qu'il y a le plus d'argent », disait-il) deux mois à Paris (« parce que c'est là qu'il y a les meilleurs théâtres et les meilleurs restaurants ») et quatre mois dans un minuscule village d'Espagne, à Port Lligat — où il produisait son oeuvre, — près de Cadaques, non loin de de Figueras, là où il vient d'être enterré.

Dali n'a jamais accepté de témoignages à ses côtés pendant qu'il peignait.

— Pour créer des chef-d'oeuvres il faut être seul, disait-il.

Tout au plus avait-il consenti un jour à me montrer la pièce où il travaillait, l'immense variété de pincesaux qu'il utilisait et la toile blanche sur laquelle il se préparait à peindre une oeuvre. Il avait l'intention de vendre sa toile le même prix qu'on venait de vendre un tableau de Léonard de Vinci appartenant à la collection du prince de Liechtenstein, soit plus d'un demi-

million de dollars. Il n'acceptait pas non plus de se faire photographier près d'une oeuvre non achevée.

Paradoxal, excentrique et... cybernétique

Un jour, profitant d'un de ses moments euphoriques, j'ai réussi à le faire poser pour moi, sur une chaise, auprès d'une sculpture-rebut « en cours — une création unique que dans son oeuvre. Il s'agissait d'un Christ créé grâce à un assemblage génial d'objets rejetés par la mer : vieux pneus, tuiles, galets, vieilles branches, coquillages, bouteilles, boîtes de conserves, etc. La cage thoracique de ce Christ de Dali était composée par une vieille barque, restituée, elle aussi par les vagues de la Méditerranée.

Tous les matins le maître prenait place derrière sa maison, près de son Christ — qui devait mesurer une cinquantaine de pieds — et dirigeait les opérations. Après avoir apporté leur butin ramassé sur la plage, deux ouvriers espagnols cimentaient ces objets hétéroclites aux endroits indiqués par l'artiste.

Dali aimait beaucoup parler de lui et adorait qu'on lui demande de se définir. Son auto-portrait variait selon ses humeurs. Voici le dernier qu'il me fit de lui, en me priant de le noter sur mon calepin à la manière d'une dictée :

— Je suis l'étrillé le plousse paradoxal, le plousse excentrique et le plousse cybernétique du monde...

Je suis monarchiste et anarchiste. Je suis contre la Révolution et pour la Renaissance. Je suis contradictoire en tout. Je suis le paradoxe incarné. Soulignez deux fois le mot paradoxe. Je suis suprême-

ment pervers, érotique et libidineux. Ce qui importe pour moi c'est de gagner beaucoup d'argent au prix de n'importe quelle excentricité. Je me montre partout, sans cesse. J'aime qu'on me reconnaisse et peu importe si les gens me prennent pour Dali-l'écrivain, Dali-le-comédien, Dali-le-fantasque ou l'exhibitionniste. La publicité la plus ridicule m'enchantait. On me fait généralement dire toutes sortes de choses. Je suis toujours content de ce qu'on dit, même si on dit des choses bien. Voilà, c'est ça Dali. Point final !

Au cours des années soixante on m'avait demandé de le persuader de venir à Montréal afin de participer à une émission de télévision (« Le Sel de la semaine »). Dali avait une règle d'or : il accordait gratuitement des interviews à la presse écrite, mais par contre il se faisait payer très cher pour ses apparitions à la télévision. Dans le cas de Radio-Canada il avait senti à dérouter à la règle et ne demandait qu'un minimum pour couvrir ses « menues (!) dépenses » à condition que son arrivée à Montréal soit spectaculaire et occupe les manchettes de tous les journaux du monde. Quel happening pouvait-on imaginer pour satisfaire aux desiderata du maître ? La réponse vint de lui :

— Je veux débarquer chez vous en SOUCOPE VOLANTE !

Il faut dire que même si on pouvait s'attendre à tout de Dali, une telle requête n'aurait jamais pu être imaginée par personne. Sa demande farfelue signifiait à toutes fins utiles qu'on ne verrait jamais Dali à Montréal. Mais en même temps qu'il posait ses conditions, Dali offrait des solutions. En effet,

il nous fit rencontrer un fabricant d'engins aéroglosses qui venait de construire un véhicule imitant une soucoupe volante.

Les tractations allaient bon train quant à la fin plusieurs obstacles firent échouer le projet. Transporté de New York à la frontière de Phillipsburg, le véhicule devait attendre l'arrivée de Dali en hélicoptère. De là, il s'envolait... à trois pieds d'altitude, dans un nuage de poussière jusqu'à Montréal en bloquant la circulation (dans les deux sens) pendant quatre heures. Une bagatelle... que les autorités, qui ne connaissaient ni Dali (ni la soucoupe d'E.T.) n'auraient jamais avalée.

Et c'est pour ça que Dali n'est pas venu à Montréal.

La Manic à Dali

Dali a eu une autre expérience avec le Québec. Elle date de l'époque où René Lévesque s'est occupé de la nationalisation de l'électricité. Autant son expérience de la soucoupe faisait sourire le maître, autant celle-ci, malheureusement, lui a laissé un goût amer.

Dali m'a affirmé que René Lévesque était venu le voir à New York, en secret, pour lui demander s'il accepterait de faire une fresque sur le mur du barrage de Manic 5. Un grand rêve que Lévesque a probablement dû mettre de côté pour essayer d'en réaliser un autre, encore plus grand...

— C'était un petit homme sympathique ce ministre. Un peu rêveur mais avec une idée de génie. Il voulait ajouter une nouvelle merveille du monde et attirer des touristes dans ce coin perdu. Le gigantisme d'un tel ouvrage m'a tout de suite plu et j'ai dit oui. La plus grande toile jamais réalisée au monde devait être signée de Dali. Nous nous sommes donc entendus sur le principe et je me suis mis à travailler sur le projet. Malheureusement je n'ai jamais plus entendu parler du petit homme que j'avais pourtant trouvé sympathique. Mais j'ai toujours la maquette !

La plus belle au monde...

— Quel thème avez-vous pris ?

— « LA MORT DU POISSON ». Parce que ça fait 2,000 ans que nous vivons sous le signe du Poisson. Maintenant nous entrons dans l'ère du Verseau. C'était tout trouvé. Je voyais sur votre barrage une fresque angélique, une communication des anges, la fluidité qui se transforme en air !

J'ai demandé à Dali de me montrer la maquette mais son refus a été catégorique :

— Non... je regrette, ça ne se fait pas. Il faut que je la montre avant à ceux pour qui j'ai fait le travail. Même si je trouve insensé que depuis tant d'années ils ne m'aient donné aucun signe de vie. Retournez chez vous et parlez-en. L'idée ne mérite pas d'être oubliée. Ce sera la plus belle réalisation au monde ! La plus belle au monde... après Gala !

Monopoly



Michel VASTEL

▲ Lettre d'Ottawa

LE CANADA ressemble actuellement à un immense jeu de « Monopoly ». Les Bronfman, Desmarais et autres De Grandpré se passent des milliards et les certificats de propriété. À Ottawa, le directeur de la concurrence en est réduit à lire les pages financières des journaux tandis que les ministres Robert De Cotret ou Harvie André se cachent ou applaudissent aux vertus de l'économie de marché, de peur de perdre leur portefeuille de ministre.

Cette frénésie de mises à pied et la valse des milliards s'expliquent : les conservateurs viennent de revenir au pouvoir pour 4 ans. Les partis d'opposition dérivent en se cherchant un nouveau chef, et les barons de l'industrie comprennent que c'est le temps ou jamais de collecter leurs dividendes sur les contributions au P.C. Canada Fund, aux « Clubs Bryan » et autres Alliance pour le libre-échange. (Le parlement ne siège pas et ne sera pas rappelé avant le début d'avril pour éviter d'avoir à rendre des comptes et de s'expliquer en public : « On se passe très bien de l'Opposition », avoue candide un ministre)

Les effets conjugués du Traité de libre-échange et d'une poussée sans précédent de néo-conservatisme à travers le pays, y compris au Québec, ont fait déferler sur le Canada, depuis le 21 novembre, cinq vagues successives qui ont balayé au passage simples employés, petits actionnaires, et gérants de succursales.

La série de mauvaises nouvelles a commencé, comme par hasard, le 23 novembre avec la fermeture de Gillette Canada et s'est poursuivie à un rythme tellement régulier qu'on n'y prête même plus attention. Les abat-toirs de poulet de la Canada Packers, le marmite de sauce à spaghetti Catelli que Labatt refille en douce au géant américain Campbell, les tubes de pâte dentifrice que Colgate démenage aux États-Unis maintenant que les tarifs douaniers de 12,2 % sont abolis, British Footwear, Comcheq Services, Palliser Furniture... Si le gouvernement avait eu le courage de créer un comité parlementaire pour surveiller ce qui se passe à travers le pays, le Journal des Débats ressemblerait au livre de Jérémie sur les Lamentations.

Il y a eu la vague de la rationalisation : il faut faire dans le gros : Northern Telecom sacrifie 1,727 employés à l'hôtel du gigantisme corporatif. Pas étonnant que le président du groupe Bell ait suggéré au sénat qu'on l'aide financièrement à recycler sa main-d'oeuvre vieillissante, comme on lui verse déjà de généreux crédits d'impôts pour « amortir » son équipement.

La semaine dernière, près de \$10 milliards de transactions ont permis à Imperial Oil de mettre la main sur Texaco, à Pacific Western d'acheter Wardair, à Molson de s'envoyer une O'Keefe derrière la cravate, et à Stone Container de rapatrier le contrôle de la Consol aux États-Unis. 1,900 mises à pied ont été déjà annoncées et il sera difficile de suivre à la trace les fermetures de stations-services qui réduiront la concurrence dans les petits centres urbains, et les pertes d'emploi qui viendront avec.

La quatrième vague, la plus subtile, est celle de la déréglementation : réunir quatre ministères à Ottawa le jour de l'élection pour leur faire signer un certificat de citoyenneté au nom d'American Express, c'est suspect. Et lorsque le NPD se range du côté des grandes banques canadiennes et que Michael Wilson se fait le défenseur des consommateurs, on devrait se méfier. Mais « l'affaire American Express » sent de plus en plus mauvais : après tout c'est le président de la Toronto Dominion qui a suggéré que « le premier ministre a fait un deal », et American Express a effectivement dépensé beaucoup d'argent pour vendre l'idée du libre-échange au Congrès.

Enfin, il y a des mouvements bourgeois à tout le moins inquiétants : Scott Paper rachète discrètement les actions canadiennes d'E.B. Eddy, Union Carbide et Du Pont rapatrient aux États-Unis les actions de leur filiale détenues par des Canadiens. « Oh Brothers ! », doivent se dire les propriétaires américains : maintenant que les deux marchés sont intégrés, pourquoi se donner la peine d'avoir l'air un peu canadiens ?

Mais une fois le contrôle rapatrié aux États-Unis, l'aventure peut se terminer très mal pour les Canadiens : les peintures Pittsburg ont par exemple siphonné \$210 millions de dividendes en deux ans avant de mettre la clé dans la porte le mois dernier. Cela rappelle étrangement le coup de l'Iron Ore. En 1983, la Hanna Mining fermait ses installations de Shefferville après s'être copieusement servi dans la caisse de sa filiale canadienne.

L'expérience du passé devrait donc nous inciter à la plus grande prudence : la dernière fois que Brian Mulroney a joué à Monopoly, il y a perdu la Côte Nord. Et tout ce qu'il a pu récupérer depuis qu'il dirige le gouvernement à Ottawa, c'est une prison modèle. Quand nos partenaires auront en main les Champs Élysées, le Faubourg St-Honoré et le boulevard St-Michel, et qu'il ne nous restera plus que les « gares », les services publics et les cartes « chances » pour sortir de prison, nous ne serons pas loin d'avoir perdu la partie...

LA POLITIQUE DE SANTÉ MENTALE

L'idée est bonne mais les moyens sont imprécis

LIBRE OPINION

PIERRE IPPERSIEL

Président de la Fédération des CLSC

C'EST avec beaucoup de satisfaction que les CLSC accueillent la politique ministérielle sur la santé mentale. Attendue depuis longtemps et rendue publique le 16 janvier dernier, cette politique a le grand avantage de proposer une orientation sociale et communautaire aux services qui doivent être donnés en santé mentale.

Nous partageons l'analyse proposée dans la politique qui démontre l'ampleur du problème. C'est devenu habituel que d'entendre dire, dans sa famille ou dans son milieu de travail, qu'un ami ou un parent vit une dépression majeure ou un épuisement total. Dans les programmes des CLSC, les problèmes de cette nature

accaparent une grande partie des énergies du personnel qui doit imaginer des solutions avec peu de ressources.

De plus, le diagnostic porté par la ministre sur le fonctionnement actuel du système de services à ces personnes est dur, mais nous semble juste. Les pratiques actuelles, encore centrées sur le recours aux services spécialisés dans les centres hospitaliers et les centres hospitaliers psychiatriques, sont trop cloisonnées et ne permettent pas de mettre en oeuvre les interventions complémentaires avec le milieu.

Le plan de service individualisé

La politique suggère un changement de cap majeur. La Fédération des CLSC appuie les orientations proposées dans cette politique que sont la primauté de la personne, l'accroissement de la qualité des services, l'équité entre les régions, la recherche des solutions dans le milieu de vie des personnes et le « partenariat ».

Nous avons toutefois certaines réserves concernant les moyens mis de l'avant pour réaliser cette politique. Tout en étant d'accord sur leur principe, certains aspects de leur mise en oeuvre méritent des éclaircissements.

La politique mise entre autres sur le plan de service individualisé, sur le support communautaire, sur la décentralisation et sur le partenariat pour se réaliser pleinement.

Le ministère entend promouvoir l'utilisation du plan de service individualisé « de façon à ce que l'on puisse disposer, pour chacun des bénéficiaires, d'un moyen de coordination des interventions apte à satis-

faire l'ensemble de ses besoins de services ».

Ce moyen n'est pas nouveau. Il a déjà été expérimenté en ce qui concerne la réadaptation et la réinsertion sociale des personnes qui ont à vivre des situations de handicap physique. Cette expérimentation démontre son utilité et ses limites. Le plan de service individualisé suppose en effet souvent la mise à contribution d'intervenants d'institutions et même de juridictions différentes — éducation, travail, loisirs, municipalités — qui ne sont pas toujours portés à collaborer de façon spontanée. Cette expérience aurait dû inciter le ministère à mieux circonscrire l'utilisation de ce plan.

La politique mise sur les organismes communautaires et fait même l'éloge de l'approche communautaire. Enfin, on reconnaît que la personne qui vit des problèmes de santé mentale cherche un appui d'abord autour d'elle, dans son milieu. On a fini par comprendre que le traitement de la maladie mentale n'appartient pas seulement aux psychiatres. Les gens vont avoir autre chose que le seul remède d'un rendez-vous aux six semaines pour renouveler leur « stock » de pilules.

Il y a des intervenants dans les organismes communautaires qui vont les accueillir, les réconforter, les aider et les accompagner. L'intention est excellente et généreuse. Il faut malheureusement voir la réalité en face et reconnaître les limites de ce support communautaire. D'abord, il n'existe pas partout. À travers le Québec, ce support peut être d'une vigueur exemplaire dans une région et inexistant dans la région voisine.

Il faudra donc développer ces ressources et les CLSC seront largement mis à contribution par les con-

seils régionaux de la santé et des services sociaux pour les implanter. Pourquoi alors ne pas avoir reconnu explicitement ce rôle aux CLSC dans la politique ?

De plus, les organismes communautaires n'ont pas l'obligation de recevoir tous les usagers qui se présentent à eux et n'ont pas de responsabilités territoriales. La politique est muette à ces égards. Il faudra bien pourtant que ces responsabilités soient assumées par quelqu'un quelque part.

À toutes fins pratiques, cette politique crée un nouveau réseau en donnant autant de responsabilités aux organisations communautaires. Est-ce que ceux-ci vont jouer le jeu de la complémentarité avec les établissements du réseau de la santé et des services sociaux et mettre leur énergie dans les comités régionaux tripartites ? Autant de questions qui restent en suspens.

Le « partenariat »

La réussite de cette politique repose en grande partie sur le partenariat comme si c'était une solution magique. Le partenariat n'est qu'une façon de faire les choses et il est rendu facile en autant que chacun sait clairement ce qu'il a à faire.

Le document ministériel pêche par le même défaut que celui qu'on pouvait reprocher au rapport du comité Harnois. Il refuse d'appeler les choses par leur nom et de ne pas spécifier les missions de chacune des catégories d'établissements.

Cette politique réussit le tour de force de définir les orientations en matière de santé mentale sans parler à toutes fins pratiques des établissements et des psychiatres. Il se crée l'illusion de penser pouvoir me-

ner à terme de façon fructueuse une politique de santé mentale sans les prendre en considération. Nous aurions aimé à cet égard que la ministre rende public, en même temps que sa politique, le « cadre de référence sur les services de base en santé mentale » qui est déjà prêt depuis quelques mois à son ministère et qui spécifie de façon plus précise le rôle que les CLSC devraient assumer.

Le ministère nous propose une décentralisation régionale assez marquée. Les conseils régionaux jouiront de pouvoirs étendus pour organiser les services nécessaires aux personnes atteintes de maladie mentale sur leur territoire. Nous sommes d'accord avec une telle décentralisation qui rapproche les lieux de décisions des besoins réels des usagers et qui permet aux personnes en région d'imaginer les solutions les plus appropriées.

Qu'il nous soit permis d'ajouter que les CLSC ont déjà manifesté leur engagement à offrir des services en santé mentale. Le rapport du comité Brunet, chargé d'évaluer les activités des CLSC, leur reconnaissait cette mission. Plusieurs ont construit des programmes précis et reçoivent de nombreux cas dans leurs services courants.

Il est dommage que la politique les ignore à titre d'intervenants, alors qu'ils sont devenus des lieux où les gens vont pour ce type de problèmes. Malgré cela, les CLSC poursuivront dans chacune des régions le développement de leurs services et leur mise en place. Nous le ferons en étroite collaboration avec les partenaires du réseau de la santé et les organismes communautaires, selon l'optique suggérée par cette politique.

COURS DE LECTURE RAPIDE

Plus que la vitesse, l'efficacité : Vitesse — mémoire — compréhension

Centre de lecture rapide (près de l'Université de Montréal)

Informez-vous, tél.: 681-4545 (permis MEQ No 389525)

Québec ne tentera pas de garder Consolidated Bathurst au Québec

Cette transaction est bonne pour le Québec, affirme Gérard D. Lévesque

Bernard Descôteaux
de notre bureau de Québec

IL N'Y AURA pas de surenchère de la part du gouvernement québécois pour tenter de garder au Québec le contrôle de la papetière Consolidated Bathurst qui est l'objet d'une offre publique d'achat par la société américaine Stone Container Corporation.

Cette transaction comporte plus d'avantages que d'inconvénients pour le Québec, estime en effet le ministre des Finances du Québec, Gérard D. Lévesque, qui a indiqué hier qu'il n'a pas de faits nouveaux, il s'agit d'un dossier réglé pour le gouvernement.

Faisant le point sur cette transaction au cours d'une conférence de presse, M. Lévesque a précisé que la Caisse de dépôt et placement du Québec suivait l'évolution du dossier mais qu'elle n'avait d'aucune façon le mandat de prendre l'initiative de faire une contre-offre. Selon le premier ministre Bourassa qui est en tournée en Europe, la Caisse n'a pas les moyens.

Une contre-proposition initiée par des intérêts québécois pourrait être sympathique mais très surprenante, pense M. Lévesque. Il voit mal, qui, au Québec, aurait les moyens de surenchérir et faire monter les enchères à \$ 3 milliards.

M. Lévesque a été informé de l'of-

fre de Stone Container mercredi matin par Power Corporation qui contrôle Consolidated Bathurst. Avant d'accepter l'offre de Stone, le financier Paul Desmarais voulait vérifier si Québec maintenait toujours sa position quant à une fusion de Consolidated Bathurst et de Domtar dont Québec détient le contrôle. Avant de négocier avec Stone, M. Desmarais avait exploré cette avenue qui n'intéressait pas Québec.

La fusion de Consolidated Bathurst et de Domtar, telle que la concevait Paul Desmarais, n'était pas à l'avantage des intérêts des Québécois. Il y aurait eu tout d'abord des pertes d'emploi, notait hier M. Lévesque, selon qui il aurait été inévitable que l'on fusionne alors les sièges sociaux des deux entreprises. La vente de Consolidated Bathurst à Stone Container ne présente pas cet inconvénient, puisque la société américaine s'engage à conserver à Montréal le siège social de Consolidated Bathurst.

La fusion avait aussi un deuxième inconvénient majeur. Selon les termes proposés par M. Desmarais, Québec aurait perdu le contrôle sur Domtar au profit de Power Corporation. Rien ne garantissait alors que Paul Desmarais vende plus tard l'entreprise fusionnée à des intérêts américains sans que le Québec ne puisse s'y opposer. Même doté d'un premier droit de refus, on ne peut

faire grand chose quand il s'agit de transactions qui atteignent plusieurs milliards, fait-on valoir.

Dans les circonstances actuelles, Québec a au moins l'avantage de garder le contrôle de Domtar qu'il pourra vendre aux conditions qui lui plaisent. De plus, note M. Lévesque, le gouvernement a toujours un levier efficace pour agir sur Stone Container par le biais des contrats d'approvisionnement de bois.

Ces contrats devront être renouvelés au cours de la prochaine année pour les 11 usines de Consolidated Bathurst. « La clé est dans les mains du gouvernement », dit le ministre qui soutient que ces institutions comme Stone Container savent ce que cela signifie.

Le ministre des Finances reconnaît bien sûr que le Québec laisse aller à l'étranger par cette transaction une partie du contrôle québécois sur l'industrie des pâtes et papier. C'est le prix à payer si on veut jouer le jeu d'une économie ouverte sur le monde, dit-il, en soulignant que Bombardier, Lavalin, Cascades investissent eux à l'étranger.

« C'est ça l'avenir. On ne peut vivre dans le passé. Des changements sont à l'horizon », fait valoir M. Lévesque. À l'ère des grands blocs économiques mondiaux, l'arrivée de Stone Container ne pourra que renforcer la position de Consolidated Bathurst et consolider l'emploi au

Québec, estime-t-il.

Quant à Domtar, il n'est pas dit qu'à moyen terme le gouvernement québécois ne cherchera pas à se départir de ses intérêts dans cette entreprise qui est de la même taille que Consolidated Bathurst. Cela se fera lorsque le gouvernement estimera qu'une vente est dans l'intérêt des Québécois.

À cause d'une sous-évaluation du titre (il est aux environs de \$ 16 l'action), on estime que ce n'est pas le moment idéal pour vendre. La chose pourrait changer avec la mise en service de la nouvelle usine de Windsor qui n'a pas encore commencé à contribuer aux profits malgré des investissements de \$ 1 milliard.

Plusieurs entreprises, au moins une demi-douzaine, ont fait savoir leur intérêt pour se porter acquéreur des intérêts du gouvernement. Elles n'ont toutefois présenté aucune offre formelle d'achat. Lorsque le gouvernement décidera d'aller de l'avant, la vente des actifs se fera en toute transparence, a promis hier M. Lévesque tandis que, de son côté, le premier ministre promettait de tenir compte de l'origine de l'acheteur.

Rappelons que la part du gouvernement dans Domtar est de 44,5 %. La Société générale de financement détient 28 % des actions et la Caisse de dépôt 16,5 %. Au cours actuel de Domtar, cela représente une valeur de \$ 720 millions environ.

teurs et commissaires-enquêteurs sont invités d'abord à « informer » les contrevenants, à les « inciter » ensuite à se corriger, puis, chaque fois que cela est utile, à entrer dans une « négociation raisonnable ».

« Je préfère, commente la présidente, attendre six mois pour avoir un produit fini. L'objectif est la protection de la langue française et non pas de punir les contrevenants. »

L'an dernier, les inspecteurs ont fait 4000 inspections et réglé 989 % des cas à l'amiable, note-t-elle avec satisfaction.

Mais, ajoute-t-elle, c'est le premier contact qui détermine généralement tout le succès de l'entreprise. Le tact et la diplomatie sont de rigueur.

Née en Tchécoslovaquie, immigrée au Québec à 9 ans après un séjour en France, étudiante à Marie-France, Mme de Fougères a fait ensuite son droit à McGill.

À son arrivée à la Commission à l'été 1987, elle avait déjà une longue expérience dans le domaine. Elle a, en 1982, pris la direction du service de francisation au Centre linguistique de l'entreprise, un organisme formé par les grandes sociétés pour les aider à répondre aux exigences de la loi 101. Elle a préparé pour des entreprises puis négocié avec l'OLF, de très nombreux programmes de francisation.

Quand en 1986, Mme Bacon a mis sur pied le comité Lalande sur le regroupement des organismes chargés de l'application de la loi 101, elle a demandé à Mme de Fougères d'en faire partie. Son mandat terminé, en octobre de la même année, elle est retournée au Centre de linguistique de l'entreprise. À l'été 1987, Mme Bacon lui demandait de remplacer Pierre-Étienne Laporte, muté à la présidence de l'OLF.

◆ Avortement

vernement conservateur, les militants pro-vie ont en effet mis leur espoir dans l'influence américaine, admet M. Grondin. « Nous sommes très encouragés, dit-il, par ce qui se passe aux États-Unis et par la récente déclaration de M. Bush à l'effet qu'il n'aura de cesse que lorsque les avortements cesseront aux États-Unis. »

Selon M. Grondin, on peut s'attendre à un nombre croissant d'actes de désobéissance civile du type de ceux récemment enregistrés à Toronto, alors que des militants pro-vie ont bloqué l'accès à une clinique et ont été appréhendés.

Au cours des prochains mois, la bataille va donc se jouer sur le terrain, région par région, hôpital par hôpital, clinique par clinique, viennent les deux parties.

D'une province à l'autre, les conditions sont actuellement très inégales et la situation parfois très instable.

En Alberta, deux médecins doivent approuver l'avortement. À Terre-Neuve, un seul médecin en pratique et ils doivent être approuvés simultanément par un gynécologue, un psychiatre, un travailleur social et une infirmière. Dans quelques provinces, dont la Saskatchewan, l'État ne défraie l'intervention que si la vie de la mère est en danger.

À l'ouest de l'Ontario, le pays ne compte que deux cliniques d'avortement, l'une à Vancouver, qui a ouvert ses portes la semaine dernière, et l'autre à Winnipeg. Toutes deux font l'objet d'intenses manifestations et de gestes de désobéissance civile de la part de groupes pro-vie. À l'est, les femmes de l'Île-du-Prince-Édouard n'ont accès à aucun service et doivent se rendre à Montréal ou dans l'État du Maine pour mettre fin à une grossesse non désirée. En Nouvelle-Écosse, seul l'un des 33 spécialistes de la province peut pratiquer un avortement.

Cette inégalité n'incite pas les militants du libre-choix à demander au fédéral de légiférer pour uniformiser les services d'un océan à l'autre.



Jean-V.
DUFRESNE

▲ Montréal

Le désert québécois

PEUT-ÊTRE suis-je obsédé par la dénatalité, je n'en sais rien. Je n'ai pas consulté les dernières statistiques sur le dépeuplement, ni les savantes analyses du Club de Rome, s'il existe encore.

Mon postulat est tout simplement qu'un peuple mérite de s'appeler un peuple s'il s'est fait assez nombreux pour se marcher sur les pieds.

C'est si vrai que ce sont toujours des villes abandonnées qu'on nous montre dans les films de science-fiction pour attester de la fin du monde.

C'est si vrai que la perspective la plus déprimante du pays après la route 401 qui mène à Toronto, c'est le boul. René-Lévesque alias Dorchester après cinq heures de l'après-midi.

C'est si vrai que le métro en dehors des heures d'affluence à l'air de fonctionner sur l'automatique dans une ville dont tous les habitants auraient été pétrifiés par un rayon mystérieux — peut-être un rayon inventé par le ministre des Transports Marc-Yvan Côté, organisateur d'élections et de banlieues.

C'est si vrai qu'au retour de Québec, mercredi, j'ai pris l'autobus et c'était un long, immense, moderne véhicule articulé par le milieu, qui sortait de chez les constructeurs Prévost, flamboyant neuf. Il y a même des tables pour écrire et un téléphone public à l'usage des passagers.

« Un investissement dans la flotte », peut-on lire, écrit orgueilleusement, dans le magazine officiel de la compagnie Voyageur, ce qui laisse croire ma foi qu'on jette son argent à l'eau dans cette boutique-là.

De toute façon je ne vous recommande pas la lecture de ce magazine, non plus que ceux de nos compagnies aériennes. Non seulement les textes y sont-ils aussi ennuyants qu'une réclame de rince-bouche, mais même s'ils ont été écrits en français, on dirait toujours qu'ils ont été traduits de l'anglais. Et inversement.

Eh bien, nous étions à peine une douzaine de passagers dans le nouvel orgueil capitonné de Voyageur qui, incidemment et comme d'habitude, filait au-delà de toutes les limites de vitesses prescrites en Amérique du Nord, sur une autoroute large comme un terrain de football, baptisée Jean-Lesage, du nom du père de la Révolution tranquille et fidèle saint patron (comme tous les premiers ministres avant lui, c'est pour ça qu'en quatre autres qu'on construit des autoroutes) du patronage bétonnier, et j'en prends à témoin les quatre sorties de la 20 à Drummondville, qui en compte deux de trop.

Je ne dis pas que ces autobus sont inutiles. J'ai rencontré à bord un ancien du ministère de l'Éducation, qui pourrait vous en raconter long sur la préhistoire du béton dans la réforme de l'enseignement, et qui m'a chanté avec raison les louanges du nouveau véhicule, pur produit du génie québécois, destiné sans doute à se tailler une bonne place sur les marchés de l'exportation. Et c'est tant mieux.

Mais c'est pour vous dire que partout où on va au Québec, on a sous les yeux ce contraste très *science-fiction*, justement, d'un pays terriblement prospère, et combien suréquipé par rapport à sa population. C'est peut-être l'étendue du territoire qui fait ça. On a exactement la même impression de solitude archi-mécanisée lorsqu'on traverse le Canada.

À Québec, l'Orchestre symphonique risque de fermer à défaut d'auditoires. À Montréal, on ne compte plus les écoles publiques aux fenêtres barricadées avec du contreplaqué. Les anciens gros collèges se transforment en condos de luxe. Nos parcs publics ressemblent à des cimetières. Partout, des espaces où des équipements qui ont coûté les yeux de la tête, qui sont essentiels et qui pourtant attendent qu'on s'y installe, qu'on les utilise, qu'on s'y écrase les ortels pour la plus grande joie d'une cohue pour faire battre et entendre le cœur de la Cité.

On me dira que c'était l'autobus de 11 heures du matin un mercredi et que mon échantillonnage n'est pas valable et qu'on n'a pas le droit non plus d'être frivole au point d'appuyer une théorie de la population sur quelque chose d'aussi aléatoire qu'un seul véhicule-moteur. Ce n'est pas très rigoureux, je vous l'avoue. Au moins, j'aurais dû prendre le bus comme tout le monde durant les heures d'affluence et alors je n'aurais jamais écrit une ineptie pareille.

Eh bien, c'est justement mon argument-massue, les heures d'affluence. Quand on calcule l'agitation d'une ville en termes d'heures où elle vit et ne vit pas, c'est que nos villes sont en sérieux manque de vie. Une vraie ville ne connaît pas de heures d'affluence. Elle afflue tout le temps, de partout et dans tous les sens.

Pour dire vrai, les statistiques, je les ai consultées un peu. Dans l'analyse du recensement de 1986 qui vient de paraître, on apprend que si le nombre des immigrants au Québec augmente sans cesse, il n'atteint encore pourtant que 15 % alors que l'Ontario en attire à elle seule 53 %.

C'est pour ça que ça bouge, en Ontario, et non parce que cette ville a plus que nous le génie du développement économique. Et alors, un jour, car elle n'en est pas encore là elle non plus, Toronto se marchera sur les pieds et non seulement elle se méritera pour de vrai le titre de métropole du Canada ravi à Montréal, mais elle cessera tout à fait d'être provinciale, et notre ville à nous deviendra peu à peu aussi excitante que la ville dont rêve Marc-Yvan Côté. C'est-à-dire quelque chose comme un prototype pour un nouveau Sainte-Foy.

Ça vous sourit ?

Elles veulent plutôt qu'Ottawa émette des « directives » forçant les provinces à offrir le service et à en défrayer les coûts.

Une telle intervention est toutefois « improbable », répondait-on la semaine dernière auprès du cabinet du ministre fédéral de la Santé, M. Jake Epp.

« La loi canadienne sur la santé a toujours reconnu le droit des autorités provinciales d'interpréter leurs besoins de services essentiels », explique Éric Alexander, du cabinet de M. Epp. « Je ne vois pas comment nous pourrions, du jour au lendemain, changer d'attitude. »

Si le gouvernement Mulroney demeure commis à l'idée d'une nouvelle législation sur l'avortement, on ignore encore tout de son contenu ou de son échéancier.

Au ministère de la Justice, comme au ministère de la Santé ou au cabinet du premier ministre, les questions à ce sujet se soldent toutes par les mêmes hausses d'épaules.

« Ce n'est pas M. Clark qui présentera la nouvelle législation », se borne-t-on à dire auprès du ministère de la Justice où Joe Clark assure l'intérim depuis la défaite, le 21 novembre dernier, du ministre Ray Hanatsyn.

Le gouvernement a déjà fait savoir qu'il n'entendait pas présenter de nouveau projet de loi avant que la Cour Suprême n'ait rendu sa décision dans la cause de Joe Borowski, l'ancien ministre albertain qui demande au plus haut tribunal du pays de statuer sur les droits du fœtus.

Les militants pro-choix se réjouissent de ce nouveau délai. « Chaque jour qui passe joue en notre faveur, soutient Mme Rowe. Les gens s'habituent à la situation. »

M. Rowe rejette l'argument selon lequel une loi est nécessaire pour encadrer la pratique des avortements et protéger les femmes des charlatans qui pourraient s'improviser avorteurs.

« Le code criminel contient un article contre les fausses-couches provoquées contre la volonté de la mère, rappelle-t-elle. Et la profession médicale peut encadrer cet acte médical comme elle encadre tous les autres. »

Au Québec, notamment, la Corporation professionnelle des médecins distribuera prochainement à tous ses membres un guide de pratique de l'avortement préparé par le Comité des femmes médecins. Selon la présidente du comité, le docteur Louise Charbonneau, le jugement a rendu plus facile la formation des médecins, jusque là souvent réticents à apprendre à bien pratiquer un acte proscrit par le Code criminel.

Au Québec, la situation n'a pas tellement changé au cours de la dernière année, conviennent la plupart des intervenants. Hors des grands centres, les services sont plus difficilement accessibles et les avortements tardifs, souvent demandés par des adolescentes, ne sont pratiqués que dans deux régions.

À Montréal, deux nouvelles cliniques privées ont ouvert leur porte et une troisième est en préparation. Le prix d'un avortement pratiqué avant 16 semaines y varie entre \$ 75 et \$ 100. Dans d'autres cliniques privées montréalaises le prix varie entre \$ 300 et \$ 800 selon le nombre de semaines de gestation.

« Mais on est encore loin des services adéquats », affirme Diane Mahoney, du Centre de santé de femmes de Montréal.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Parizeau

Les gens d'affaires doivent savoir, dit-il, que les capitaux des sociétés d'État, telles la Caisse de dépôt et la Société générale de financement, sont disponibles pour leurs projets de fusion ou d'acquisition, non sous la forme de subventions, mais plutôt, par exemple, par le biais d'acquisition d'actions privilégiées.

Québec, accuse Jacques Parizeau, fait preuve d'une « absence totale d'indépendance » et de la préparation au libre-échange.

« La vente de Consolidated-Bathurst à des intérêts américains est peut-être bonne pour Power Corporation mais elle n'est pas intéressante pour l'économie du Québec, elle est même dangereuse », a soutenu hier M. Parizeau, prédisant que

la firme américaine allait fractionner la Consolidated pour rembourser ses dettes.

Selon Jacques Parizeau, le public québécois n'aurait pas de réticence à ce que ses épargnes servent à aider des entreprises à pénétrer le marché américain.

Les récents événements n'amènent pas le chef du Parti québécois à regretter son appui au traité de libre-échange. Bien au contraire. Selon lui, le Québec est actuellement, dans le contexte du libre-échange, « mieux positionné » que toutes les autres provinces canadiennes pour percer le marché américain, justement à cause de ses entreprises publiques. Encore faudrait-il, soutient-il, que Québec utilise judicieusement cet avantage.

Le milieu des affaires québécois s'est développé de façon considérable au cours des dernières années et fait preuve d'un dynamisme remarquable, a dit encore M. Parizeau. Mais il n'a pas encore le poids nécessaire, sauf à de très rares exceptions, pour être en mesure de procéder à de très grandes opérations de pénétration.

Commentant la vente imminente de l'Institut Armand-Frappier, M. Parizeau a déploré qu'on vende — au lieu de régler les problèmes administratifs et financiers — ce qui était un solide point de départ pour le développement d'une technologie de pointe.

◆ Mulroney

fédérale pour ne pas envisager de changements majeurs à la tête du gouvernement. Les Don Mazankowski, vice-premier ministre, Michael Wilson (Finances), Joe Clark (Affaires extérieures), John Crosbie (Commerce extérieur) ne devraient pas être mutés. Et Barbara McDougall devrait rester à l'emploi. Ce qui veut dire que les Québécois seront absents des ministères qui décideront des priorités budgétaires et surveilleront l'entrée en vigueur du traité de libre-échange et ses conséquences.

Le nouveau cabinet devra, en outre, tenir compte des fortunes électorales des candidats de Brian Mulroney : six ministres sont disparus depuis le 21 novembre tandis que quelques candidats dits « de prestige » ont été élus.

■ Au Québec, par exemple, on donne comme assurées les nominations de l'ancien maire d'Anjou, Jean Corbeil, au ministère du Travail, celle de l'ancien diplomate québécois Gilles Loiselle à un nouveau secrétariat d'État, et celle de Jean-Guy Hudon (Beauharnois) aux Relations extérieures. On chuchote que Benoît Tremblay (Rosemont) sera laissé de côté tant on craint qu'il devienne « une autre Suzanne Blais-Grenier ».

■ Dans les Maritimes, les choix sont rares avec deux députés seulement à Terre-Neuve et aucun dans l'Île-du-Prince-Édouard. Tous les regards se tournent vers Ross Reid, ancien organisateur de John Crosbie, propagandiste en chef du libre-échange au bureau du premier ministre et nouveau député de Saint-Jean.

■ En Ontario, l'arrivée de David MacDonald au cabinet renforcerait encore, s'il en était besoin, la force de Toronto au conseil des ministres. La grosse presse de Toronto grogne déjà en soulignant l'épouvantail d'un axe « Québec-Alberta » qui contrôlerait le gouvernement fédéral. Mais, avec le ministre des Finances et un super-ministre de l'Emploi, Barbara McDougall, la Ville-Reine n'a pas lieu de se plaindre.

■ Enfin, dans l'Ouest, on s'attend à l'arrivée d'une femme de Colombie-Britannique pour remplacer Patricia Carney, tandis que la promotion de Bill McKnight, de Saskatchewan, compenserait pour la perte de l'ancien ministre de la Justice, Ray Hanatsyn.

Si le remaniement a pris tant de temps, c'est que Brian Mulroney joue depuis plusieurs semaines avec

des organigrammes et déplace les programmes d'un ministère à un autre.

Par exemple, le secrétariat d'État et les Communications vont, d'une manière ou d'une autre, se rapprocher pour conduire à la création d'un ministère de la Culture tandis que les « minorités », femmes, francophones, autochtones et immigrants, se retrouveront dans un super-ministère de la Citoyenneté. Le changement le plus important sera la création d'un nouveau ministère de l'Emploi regroupant aussi les programmes d'aide aux collectivités affectées par le libre-échange.

Tous ces remaniements auront cependant peu d'importance dans la mesure où le gouvernement n'aura plus que trois priorités : assurer le succès du libre-échange, faire beaucoup de bruit autour de la question de l'environnement (grâce aux talents de communicateur de Lucien Bouchard), et mettre de l'ordre dans les finances de l'État fédéral.

◆ Affichage

quêteurs ont reçu la directive d'accorder la priorité aux plaintes déposées depuis l'adoption de la loi 178 le 22 décembre. Il leur reviendra de décider des priorités à accorder aux traitements des anciennes plaintes, voire de les classer définitivement.

Depuis le début de janvier, la Commission a reçu approximativement 250 nouvelles plaintes : entre 35 % et 40 % concernent l'affichage. La période des Fêtes suscite traditionnellement un flot de plaintes sur le mode d'emploi unilingue des cadeaux que les gens reçoivent.

Le jugement de la Cour suprême a fourni en même temps à la Commission l'occasion de revoir ses méthodes de traitement de dossier. Jusqu'ici, une plainte suscitait l'ouverture d'un dossier. On a déjà vu, a expliqué Mme de Fougères, trois inspecteurs enquêter sur trois plaintes touchant le même établissement et ignorer ce que faisaient les deux autres!

Dorénavant, les dossiers sont donc classés par entreprise dont on vérifie systématiquement l'identité exacte au fichier du Vérificateur général de institutions financières.

Mais c'est surtout l'épisode des 10.000 plaintes déposées « par pleines boîtes » à l'été 1987 qui a obligé la Commission à revoir ses procédures. Avec l'aide de l'Office de la langue française, raconte Mme de Fougères, on a inscrit ces 10.000 plaintes dans une banque de données informatisées. On a alors pu constater qu'elle venait de 200 personnes et ne concernait que 1774 établissements pour lesquelles 559 dossiers avaient déjà été ouverts. Au total, ces 10.000 plaintes n'ont généré que 1215 nouveaux dossiers.

Cette expérience a convaincu la Commission d'informatiser les plaintes qui lui arrivent à raison de 300 à 400 par mois. Chacune sera classée selon l'adresse de l'établissement concerné, ce qui permettra en un coup d'oeil de connaître exactement le dossier de cette entreprise.

Il y a un hic : l'informatisation du système coûtera \$250.000 et le Conseil du trésor n'a toujours pas dit oui. « Mais, dit Mme Fougères, je suis très confiante de les avoir. Le besoin a été clairement établi. »

La présidente n'en est pas moins satisfaite d'avoir réussi à augmenter son personnel de 34 à 43 personnes depuis son arrivée dont quatre nouveaux inspecteurs.

Sur le terrain, Mme de Fougères cherche d'abord la conciliation avec les contrevenants. La grande majorité des infractions, observe-t-elle, viennent non pas des grandes entreprises qui connaissent la loi mais des petites qui l'ignorent, car ces dernières échappent à la compétence de l'OLF qui ne traite qu'avec les entreprises de 50 employés et plus.

Les petites entreprises sont donc devenues par défaut le « public cible » de la Commission. Ses inspec-

POUR RECEVOIR LE DEVOIR À DOMICILE

Vous pouvez recevoir LE DEVOIR à domicile, tôt le matin. Plus de 5.000 camelots sont à votre service à cet effet.

Vous pouvez également souscrire à un abonnement livré par le service des postes, mais l'éditeur ne peut se porter garant du service.

Le Devoir est édité six jours par semaine, le dimanche et les jours fériés exclus. Vous pouvez souscrire à un abonnement de 6 jours/semaine, de 5 jours/semaine ou d'une journée/semaine (le samedi).

PAR CAMELOT
Abonnement payé aux semaines au camelot:
Abonnement 6 jours/semaine: \$3.25
Abonnement 5 jours/semaine: \$2.50
Le samedi seulement: \$1.00

MONTREAL: (514) 332-3891
QUÉBEC: (418) 845-2080

PAR CAMELOT
Abonnement payé d'avance à l'éditeur:
Un an, 6 jours/semaine: \$160
Un an, 5 jours/semaine: \$121
Un an, samedi seulement: \$44
26 semaines, 6 jours/semaine: \$87
26 semaines, 5 jours/semaine: \$64
26 semaines, samedi seul: \$24
13 semaines, 6 jours/semaine: \$45
13 semaines, 5 jours/semaine: \$32
13 semaines, samedi seul: \$13

NOUVEAU!

PAIEMENTS MENSUELS PRÉ-AUTORISÉS

Fin les factures!
Fin les visites du camelot, le soir pour se faire payer!
Votre abonnement est débité automatiquement dans votre compte de banque ou votre carte de crédit!

Téléphonez au numéro ci-dessous et vous recevrez un formulaire à remplir autorisant Le Devoir à débiter votre compte de banque ou votre carte de crédit, une fois par mois, d'une somme équivalant au prix de l'abonnement que vous aurez choisi.

PRIX:
6 jours/semaine: \$14.00/mois
5 jours/semaine: \$10.75/mois
Le samedi seul: \$4.50/mois

POUR RECEVOIR LE FORMULAIRE (514) 844-5738 OU ÉCRIRE À L'ADRESSE CI-BAS

INFORMATION:
(514) 844-5738
ou écrivez à:
Service du tirage
LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement
Montréal (Québec)
H2Y 1X1

Suspension pour vacances, plaintes, changements d'adresses, etc.:
(514) 844-5738

Nos lecteurs sont priés de prendre note que les augmentations successives du coût du papier et celui de la main-d'œuvre ont conduit à une légère augmentation des prix des abonnements, effective à compter du premier janvier. Les abonnés qui recevront leur avis de renouvellement avec les anciens tarifs ne seront pas tenus de payer leur abonnement selon la nouvelle grille de prix.